

1938.

rent

507F

A

arice Duplessis
avec ses mes-
bien que le
refusé de façon
e. Il avait re-
voir ces gens
pas, après ce-
contrer à Otta-
ssis a profiter
mander au té-
rec le provin-
tre le commu-

MONTREAL

mmée par le
dial pour faire
on de l'Univer-
miné son tra-
ès avoir tenu
Son rapport
us peu. Cette
posée comme
se Raymond,
Législatif, Mgr
teur de l'Un-
Montpetit, M.
S. Baulne, M.
y Vanier, M.
et M. Arthur

SAUVE

Assemblée Lé-
leurs vœux et
président de
Paul Sauvé, à
universaire de
t est âgée de
Sénateur Ar-
chef du parti
Il a été élu
Montagnes en

dame Pierre

ne pas avoir
dans sa sei-

tut employé
de Fronte-
leur. Dans
pa les plans
ou Fronte-
urent, et en-
ion.

reçut du
c. gouver-
Duches-
ne seigneu-
Celle con-
le 29 mai

décéda en
un voyage
A sa mort
son frère:
ur de Buil-
giment de
en France.
au pays,
pour régler
on frère.

il donnait
ses du mo-
el-Dieu, de
rie de Hu-
en Acadie.
CERTUS.

authier de
nt de la
le, au Régi-
rel avait é-
10 octobre
Gardeur.

ST-JUSTIN

Jeudi,

7 AVRIL 1938.

VOL. XVII.
No. 23

Rédigé en
collaboration

L'ECHO de Saint-Justin

W.-H. Gagné & Fils: Editeurs-Props.

Journal Hebdomadaire

Abonnement:

Canada: \$1.00
E.-Unis: \$1.50

Rédaction et Ad-
ministration
St-Justin,
Co. Maskinongé.

La "Loi du Cadenas"

Sera-t-elle désavouée?

C'est aujourd'hui la question que se posent avec incertitude et anxiété tout l'élément du Québec et même des autres provinces du Dominion. Sera-t-elle désavouée, la fameuse "loi du cadenas"?

On a beaucoup épilogué au sujet de cette mesure et, si l'on en juge par les échos de ces dernières heures, on a pas fini d'en parler, tant s'en faut! Depuis un an et un peu plus seulement que cette loi est en vigueur dans notre province. Elle est due à l'Hon. Premier Ministre Duplessis et à ses Collègues de la Chambre. Aux grands maux, les grands remèdes, ont-ils dit dans le temps. "Les communistes, ces ogres infâmes, tentent de s'infiltrer de plus en plus chez-nous par leurs discours, par leurs publications et par toutes sortes d'autres moyens suspects; nous allons les arrêter coûte que coûte, ils ne passeront pas..." Et, du même coup, la maintenant très fameuse "loi du cadenas" était votée. Nos législateurs n'ont pas lésiné dans l'expression de leur pensée et à peu près tout a été prévu dans la facture de cette loi anti-communiste.

"L'Honorable Procureur-Général et ses lieutenants, y est-il dit en résumé, auront à l'avenir tous pouvoirs pour arrêter l'essor communiste en cette province, que cet essor se manifeste par des assemblées, par la publication de journaux ou revues dangereux pour la foi, les mœurs ou le bon ordre public. Ils pourront en toute occurrence, et sans avertissement préalable autre que celui ici donné, apposer le cadenas aux édifices, ou asiles de tous genres, ambulants ou sédentaires, réputés tendancieux, et y confisquer presses, journaux, revues et publications à effets communistes et suscitant certaines craintes pour le bon ordre public et pour la paix de la religion et de la province..."

Et ces mesures de prudence ne furent pas de vains mots. En effet, dans la première semaine qui suivit son adoption par la Chambre, cette loi dite "du cadenas" a donné lieu à une campagne d'épuration comme il se s'en était jamais opérée en cette province. A Québec, le siège reconnu du communisme, des pamphlets, des brochures et des publications de toutes sortes ont été saisies par les agents de la sûreté provinciale affectée à ce service d'ordre. Et, au nom de la loi, on a mis le cadenas à ces repaires d'iniquités qui donnaient asile à ces fauteurs de désordres. Presqu'en même temps, à Montréal, autre grand centre communiste, on faisait une descente dans une imprimerie clandestine et, avec les presses et tous les accessoires, on saisissait plusieurs milliers de numéros de journaux exclusivement communistes tels que "La Clarité" et le "Clarion... Du même coup, on expulsait le personnel de ces établissements et on apposait le cadenas à ces portes recéleuses de machinations infernales ourdies contre la religion et la patrie.

On en avait le droit, c'était loi.

C'était donc les premiers coups portés au communisme chez-nous, c'étaient les premières applications de la "loi du cadenas".

Est-ce à dire, après cela, que les communistes s'en sont tenus pour battus? Loin de là. Ils ont ragé, ils ont pesté, ils ont fait toutes les menaces au Régime qui les avait bridés mais, pendant le même temps, avec l'argent de Moscou, ils ont installé leurs quartiers généraux ailleurs.

Et ailleurs ils furent poursuivis et ailleurs aussi ils furent pourchassés et cadennassés.

Chaque semaine, les journaux nous ont rapporté le résultat de descentes fameuses, toutes aussi fructueuses les unes que les autres.

Si bien que pour pouvoir opérer et pour se mettre à l'abri de cette "loi maudite" (d'après eux il va s'en dire!) qui entravait sans cesse leurs beaux projets, ils résolurent d'aller imprimer leurs publications mauvaises dans une autre province où semblable loi n'a pas encore été appliquée.

Et ainsi, chaque semaine, de Toronto, des milliers et des milliers de journaux, gardant les mêmes noms de "La Clarité" et le "Clarion", déferlaient par toute la province pour venir infester les foyers de gens mal avertis ou pas trop scrupuleux.

Qu'allait-il falloir faire? Confisquer les presses ontariennes? Evidemment, non. La juridiction, qui est locale, ne s'étend pas à l'étranger. Fermer les Postes québécoises à ces publications malséantes? Impossible encore, cela ressort du gouvernement fédéral et on semblait fermer les yeux, et les oreilles... à toutes supplications, au Fédéral! Il ne restait donc qu'à surveiller la distribution et à découvrir, au moyen d'enquêtes savantes et difficiles, les destinataires de ces feuilles destructrices.

Le résultat a été satisfaisant et, si cette campagne n'a pas fait pincer tout le mal, elle a du moins réussi à mettre en éveil notre bonne population et à la tenir prête et disposer à parer à toute éventualité.

Une fois de plus, on a crié au scandale; on a brandi à tous les vents et je ne sais avec quelle cynique opiniâtreté le drapeau "souillé" de la liberté outragée, on s'est constitué en

Thomas D'Arcy McGee

1825-1868

Le 7 avril 1868 rappelle l'assassinat de Thomas D'Arcy McGee. Nous croyons intéresser les lecteurs en leur donnant une courte biographie de cette victime politique.

Thomas D'Arcy McGee naquit en Irlande, à Carlingford, le 13 avril 1825. Il reçut dans son pays une forte instruction. Son patriotisme ardent, lui fit, de bonne heure embrasser le parti de la Jeune Irlande. Après la tentative infructueuse de 1848, McGee passa en Amérique. Il séjourna aux Etats-Unis, où il s'occupa de littérature. En 1857, il vint demeurer à Montréal, où peu de temps après, il était

élu député de la division de Montréal Ouest, qu'il continua de représenter jusqu'à sa mort.

McGee fut président du conseil exécutif en 1862 et ministre de l'Agriculture de 1864 à 1867. En 1862, il s'opposa au bill de la Milice de Georges Etienne Cartier. Ce qui entraîna la chute du Ministère Cartier-Macdonald. McGee revendiqua pour le Canada le droit de rester neutre dans les guerres de l'empire.

L'honorable Thomas D'Arcy McGee fut un des Pères de la Confédération. Il mourut assassiné dans les circonstances suivantes: Ayant pris part à un débat de la Chambre des Communes, à Ottawa, dans la soi-

lignes de toutes sortes, on s'est donné des chefs à coups de filets d'or et on a fait valoir ses réclamations même au gouvernement fédéral où on a dit que cette "loi du cadenas" loi inique, s'il en est (d'après eux toujours!) était à la fois une loi contre le bon sens commun et une loi anticonstitutionnelle...

Et, ô scandale, (vrai scandale, cette fois!) "bienveillante considération" leur a été promise...! Et cela, dans un pays riche comme le nôtre de fierté, de noblesse, de justice et de paix! Et cela surtout, par des gouvernants qui sont des nôtres, par des hommes que nous avons montés jusqu'aux nues, hier encore, et qui pourraient bien, redoutons-le, se laisser aller jusqu'à se servir de la grandeur que nous leur avons faite pour nous abaisser moralement et physiquement...

Et NN. SS. les Evêques se sont émus, et tous les gens sensés ont poussé des soupirs de crainte à leur suite.

Son Excellence Mgr Gauthier, le digne Archevêque-Coadjuteur de Montréal, entre autre, a écrit une lettre circulaire fameuse sur la lutte anti-communiste dans notre province, lettre qu'il a prié MM. les curés de son diocèse de lire dans leur église respective le dimanche, 27 mars dernier. Et Son Eminence le Cardinal a fait sienne cette lettre "avec empressement".

Et Mgr notre Evêque lui a également donné toute son approbation. C'est donc que ce document en vaut la peine. Voyons-en quelques lignes seulement pour notre instruction personnelle et pour l'édification de ceux qui disent que la "loi du cadenas" entrave la liberté de l'homme.

"Comment se fait-il, dit l'éminent Archevêque, que, devant les envahissements du communisme, il y ait encore chez-nous tant de gens qui refusent de voir clair? Il y a surtout de ce temps-ci, des idées extrêmement confuses, et parfois tout à fait fausses, sur la liberté.

Ce n'est pas enlever sa liberté à l'homme que de l'empêcher de faire le mal. Bien au contraire. Le catholicisme est une vie et une règle de vie. L'une des preuves les plus frappantes de sa divinité, c'est précisément qu'il organise, avec une souveraine efficacité, l'affranchissement de la liberté humaine et de toutes les servitudes qui le menacent..."

Et toutes la lettre est remplie d'aussi riches et d'aussi purs enseignements.

C'est de cette manière que l'Honorable député des Trois-Rivières a compris les choses lui aussi. Vendredi dernier en effet le premier avril, M. Wilfrid Gariépy, s'est levé aux communes et il a lancé à la face de ses collègues libéraux et de son chef cette apostrophe cinglante mais courageuse: "si la "loi du cadenas" est désavouée par le gouvernement fédéral je vous avertis que se sera une quasi révolution dans le Québec; cette loi protège notre population contre les démolitions anti-nationales..."

Et cette parole était prononcée en pleine Chambre par un libéral mais, avant tout, par un chrétien....!

Sommes-nous de ceux-là?

Nous savons que gouvernement fédéral, l'Honorable Ministre de la justice surtout, devra se prononcer avant juillet prochain sur l'à-propos ou le rejet de cette loi pour notre province et ce n'est que par cet assentiment qu'après juillet notre "loi du cadenas" pourra être en vigueur chez-nous.

Faisons donc pressions auprès d'eux afin de les "forcer" pour ainsi dire à nous voter notre loi qui a si bien fait jusqu'à maintenant et qui est appelée à nous protéger encore pour l'avenir. Que nos corps publics, de quelque allégeance politique que soient leurs chefs votent des résolutions d'appui et que ces résolutions soient envoyées à l'Honorable Ernest Lapointe, Ministre de la Justice, par qui tout doit être réglé. Qu'on fasse diligence surtout, c'est le concours de toutes les bonnes volontés qui nous conservera notre "loi du cadenas".

Bruno Gilles RICARD.

rée du 6 au 7 avril 1868, la séance s'étant prolongée jusqu'à une heure du matin le 7 avril. Au moment où McGee introduisait sa clef dans la porte de sa pension, rue Sparks, un apache sortit de l'ombre, s'approcha de McGee, et lui tira une balle dans la tête. Il tomba sur le perron de la maison, sans proférer une parole. La mort avait été instantanée.

Cet assassinat souleva l'indignation populaire dans tout le pays. Le gouvernement canadien offrit une récompense de \$5,000 pour l'arrestation du coupable. Il en fut de même de la province de Québec et de la ville d'Ottawa qui offrirent chacun une somme de \$2,500.

L'inconnu en se sauvant avait laissé ses traces dans la neige fraîchement tombée. Ce qui permit l'arrestation d'un nommé James Whelan qui d'ailleurs avait été vu par un nommé Lacroix. Ce dernier fut le principal témoin aux assises criminelles de 1868. Whelan monta sur l'échafaud le 11 février 1869.

Le corps de l'honorable Thomas D'Arcy McGee fut transporté à Montréal, où ses funérailles eurent lieu le 13 avril 1868. Ses restes mortels reposent au cimetière de la Côte des Neiges, à Montréal.

A sa mort il laissait une veuve et deux filles auxquelles le gouvernement canadien payait une pension. (1)

(1) Statuts du Canada, 31 Victoria 1868, c. 31.

La propriété industrielle et les canadiens-français

Liste des brevets d'invention accordés en Canada aux Canadiens-Français durant le mois de mars 1938. (Liste compilée de la Gazette Officielle du Bureau des Brevets par le "BUREAU TECHNIQUE FOURNIER", procureurs de brevets d'invention, 934 rue Sainte-Catherine est, Montréal).

BREVETS D'INVENTION

- 372,225 A. et G. Jubinville de La-prairie, P. Q. "Imitation de bri-que sur bois".
- 372,233 P. H. Boivin de Granby, P. Q. "Article tressé".
- 372,235 Alvida Chauvette de Thet-ford Mines, P. Q. "Tenon".
- 372,367 Ernest Larin de Montréal, P. Q. "Interrupteur de courant".
- 372,402 Delphis Periard de Rouyn, P. Q. "Dispositif à fendre les tu-bes".
- 372,540 L. Rosaire Caron de Hull, P. Q. "Couche de bébé".
- 372,573 J. A. Richard de Shawini-gan Falls, P. Q. "Fournaise".
- 372,606 Albert Gauthier d'Amos, P. Q. "Accouplement de la conduite de train".
- 372,683 Alfred Bélanger de Mont-réal, P. Q. "Mur de soulèvement".
- 372,713 A. J. Paquin de Coaticook, P. Q. "Moyen de vérifier les con-duites de gasoline".
- 372,877 F. A. Taschereau de Cha-tham, Ont. "Lambris en brique".
- 372,881 R. A. Léveillé de Trois-Ri-vières, P. Q. "Bibéron".

L'ECHO DE SAINT-JUSTIN

JOURNAL HEBDOMADAIRE

W.-H. GAGNÉ & FILS

Éditeurs-Propriétaires,

ST-JUSTIN, QUE.

Le prix de l'abonnement est de \$1.00 par année pour le Canada et \$1.50 pour les États-Unis. — Toute année commencée est due en entier.

Conformément à la tradition et dans l'intérêt d'une juste liberté, il est entendu que les articles de l'Echo sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.

Pour le tarif des annonces, impressions etc., on voudra bien s'adresser à nos bureaux.

Ecole Sociale Populaire

HEURE CATHOLIQUE AU POSTE
C K A C, A 5h.45

Les causeries de l'Heure catholique, organisée par le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal, sous le patronage de S. Exc. Mgr Gauthier, sont consacrées cette année à l'encyclique Divini Redemptoris sur le communisme. Celle du 10 avril sera donnée par le R.P. Sauvé, O.M.I., professeur à l'Université d'Ottawa. Il parlera des devoirs de l'Etat chrétien. Cette causerie commence à 5h.45. Elle dure vingt minutes. A 6h.05, programme musical exécuté par le Choeur Pie X, sous la direction de l'abbé Ethelbert Thibault, P.S.S.

LE BLUFF DE LA PROPAGANDE SOVIETIQUE

Une des principales "conquêtes du socialisme" en URSS, conquête sur laquelle la propagande insiste particulièrement, est la création de "maisons de repos".

Les ouvriers d'Europe en rêvent et se les imaginent comme des paradis où les travailleurs jouissent dans le calme et le confort, de va-

cances bien gagnées. Leur rancune contre le régime bourgeois augmente à la description de ces merveilles.

Voyons ce qui en est en réalité, d'après la presse soviétique elle-même:

Le "Troud" du 12 février 1938 écrit: "La maison de repos est extrêmement sale. La nourriture y est mauvaise. Il n'y a aucune distraction "culturelle". Le 27 janvier on promet une séance de cinéma. Pendant deux heures les étudiants l'attendent en vain. Finalement il leur fut annoncé que le mécanicien étant ivre mort, la séance serait supprimée.

"Les étudiants ont déblayé eux-mêmes une surface de terre pour en faire une patinoire, mais la direction de la maison a refusé de transporter l'eau nécessaire à son arrosage".

GUERRE AUX MISSIONS CHRETIENNES

La revue "Vigie" publie le communiqué suivant:

"Guerre aux Missions, tel est un des ordres les plus récents de l'Internationale communiste, qui a réuni à Moscou quelques centaines d'Africains pour leur enseigner les principes des Sans-Dieu et les meilleures méthodes de lutte. Le Komintern a ordonné à tous les partis communistes où se trouvent des gens de couleur de mener une lutte acharnée contre les Missions chrétiennes. La propagande, pour être plus efficace, doit être faite par les indigènes eux-mêmes et selon les principes suivants

- 1) Action antireligieuse par la parole, l'image et la T.S.F.
- 2) Création de cellules de Sans-Dieu parmi la jeunesse de couleur.
- 3) Ridiculisaiton des missionnaires et prescription des catéchumènes.
- 4) Assemblées régulières où sera développé le thème: "Christ ne nous remplit pas le ventre, mais le marxisme le fait".

TOUT COMME EN URSS

Le journal communiste de Barcel-

lone, "Frente Rojo" du 2 mars 1938 écrit:

"Il y a ici une entreprise collective modèle: la "Collectivité d'exploitation industrielle agricole commune "Staline" de Ciudad Libre (autrefois Ciudad Real.) Les ouvriers qui y travaillent appartiennent à toutes les organisations qui forment le Front Populaire: U.G.T., C.N.T. et républicaines... Nous avons organisé des brigades de choc, le stakhanovisme est en plein essor (Vincenta Ors, âgée de dix-sept ans, est considérée comme la stakhanoviste No 1 et est responsable de la brigade de choc)... En somme, la commune "Staline" augmente notre confiance en la force créatrice du travail affranchi de l'exploitation des propriétaires fonciers et des capitalistes... et elle est le meilleur argument pour familiariser nos paysans avec l'idée du travail collectif de la terre".

UN MESSAGE D'OUVRIERS SOVIETIQUES

Dans son No du 30 janvier 1938, le Bulletin de la "Défense sociale argentine" relate le fait suivant: Un commerçant de Buenos-Aires avait reçu un envoi de marchandises soviétiques, parmi lesquelles des pièces de toile. Un beau jour, en dépliant celles-ci, il découvrit un morceau d'étoffe caché entre les plis de manière à ce qu'on ne pût le trouver qu'une fois la pièce dépliée. Sur ce morceau était écrites quelques phrases en russe. C'était un message d'ouvriers soviétiques, ainsi conçu:

"Aux amis étrangers. A vous, nous envoyons de la marchandise, et nous-mêmes sommes dans le dénuement. Pour le moment nous vous saluons... Nous dormons à la belle étoile".

Experts sexuels canadiens-français

La détermination du sexe des poussins d'un jour tient un rôle prépondérant aujourd'hui en industrie avicole du fait qu'un nombre de plus en plus considérable d'éleveurs de volailles commandent des poussins dont le sexe est connu.

La majorité des aviculteurs, on le sait, exploitent des basses-cours en vue de la production des oeufs ce qui explique que la demande de poulettes soit très considérable bien que se fassent plus nombreux les nourrisseurs de coquelets pour le commerce de poulets de grill.

Il résulte de cette évolution du commerce des poussins d'un jour que les couvoirs coopératifs sont appelés aujourd'hui, nous déclarait M. J.-D. Barbeau, chef de la section avicole, à faire déterminer le sexe des poussins s'ils veulent satisfaire aux exigences de ces acheteurs.

On sait que jusqu'à l'an dernier, le gouvernement devait retenir les services d'experts sexuels japonais pour exécuter ce travail délicat pour le compte des couvoirs coopératifs. Grâce à l'initiative du Département de l'Agriculture des démonstrations de sexage furent données à plusieurs endroits de la province et comme résultats des aviculteurs canadiens-français se sont perfectionnés dans cet art.

M. Dussault a retenu, ce printemps, les services de deux experts sexuels canadiens-français: MM. Simon Matte, de Sherbrooke et Lucien Chabot, de St-Jude, comté de St-Hyacinthe qui sont actuellement à l'oeuvre et exécutent leur travail d'une façon tout-à-fait satisfaisante. Leurs services sont retenus par plusieurs postes d'incubation coopératifs jusqu'à une date avancée de la saison d'incubation.

Armand Létourneau.

-Cartes d'Affaires et Professionnelles-

TEL.: 44

B.P. 44

MARCHAND & VANASSE

AVOCATS ET PROCUREURS

75 St-Laurent, LOUISEVILLE, P. Q.

HEURES DE BUREAU:

9 à 12 hrs a. m.

2 à 5 hrs p. m.

7 à 8 hrs p. m.

TEL.: 51

Dr WILLIE WALKER

CHIRURGIEN-DENTISTE

MACHINE A GAZ

115 Rue ST-LAURENT

LOUISEVILLE

TEL.: 225

Dr R. PAUL LESAGE

CHIRURGIEN-DENTISTE

62 ST-LAURENT,

LOUISEVILLE, P. Q.

HEURES DE BUREAU

9 a. m. à 9 p. m., le lundi excepté

TELEPHONE:

AMherst 5922

Dr A.-D. MILOT

B. A. L. D. S. D. D. S.

CHIRURGIEN-DENTISTE

774 BOULEVARD ST-JOSEPH EST

ENTREZ ET SONNEZ

MONTREAL.

TEL.: 21

Dr ULYSSE LAFERRIERE

MEDECIN-CHIRURGIEN

EX-INTERNE DES HOPITAUX NOTRE-DAME, HOTEL-DIEU, SAINTE-JEANNE-D'ARC ET SAINTE-JUSTINE.

SAINT-BARTHELEMI, P. Q.

POUR PLUS DE SECURITE, CONFIEZ DONC VOS ASSURANCES A

THEOPHILE LAFONTAINE

REPRESENTANT DES MEILLEURES COMPAGNIES D'ASSURANCES FEU, VIE ET ACCIDENTS

SAINT-BARTHELEMI, P. Q.

TEL.: 32

HEURES DE BUREAU DE: 9 a.m. à 9 p.m.

Dr ROBERT TRUDEL

DENTISTE

SUCCESSEUR DU DENTISTE GELINAS

38 ST-LAURENT

LOUISEVILLE, P. Q.

TELEPHONE 117.

C. E. HEROUX

CONTRACTEUR ELECTRICIEN LICENCIE

INSTALLATION DE LUMIERES, FIXTURES, MOTEURS ET ACCESSOIRES ELECTRIQUES. REPARATIONS DE TOUS GENRES.

53, rue ST-LAURENT

LOUISEVILLE, P. Q.

Rodolphe Masson

Menuisier

Portes et chassis, meubles, chaloupes, etc.
Spécialité: Rembourrage d ameublements de salon.

MASKINONGE, QUE.

Rue St-Charles,

Tel 902 s 4.

LIONEL BRISETTE

Transport-Général par camion.

Prix modérés.

SAINT-JUSTIN,

P. Q.

Poussins à Vendre

POUSSINS PLYMOUTH ROCK BARRES

Provenant du Couvoir Coopératif Certifié.

St-Barthélemi, (Berthier).

ATTENTION! ATTENTION! Eleveurs sérieux, voici pour vous une occasion unique de pratiquer un élevage payant. Procurez-vous des poussins issus de coqs enregistrés ou de Coqs R.O.P.. C'est le temps pour vous de refaire votre Troupeau et de l'appuyer sur une base solide.

Poussins: au cent. Issus de coqs enregistrés. R. O. P. Prov. enrég.

Du 28 février au 24 mars ..	\$14.00	\$13.00	\$12.00
Du 28 mars au 17 avril ..	13.00	12.00	11.00
Du 21 avril au 7 mai ..	12.00	11.00	10.00
Du 11 mai à la fin ..	10.00	9.00	8.00

Pour une commande de 1000 poussins et plus donnée trois semaines à l'avance, \$1.00 de moins par 100 poussins.

Adressez vos commandes au:

COUVOIR COOPERATIF DE ST-BARTHELEMI,
Comté de Berthier

NOUVELLES LOCALES

ROUTES OUVERTES.

Les routes sont maintenant ouvertes aux automobilistes, depuis samedi dernier. On peut maintenant circuler sans trop de difficultés, malgré qu'il y ait encore un peu de neige à certains endroits.

RECOLTE ABONDANTE.

La récolte du sucre d'érable bat son plein dans notre région et s'annonce très abondante. Tout laisse prévoir une production record.

MALADE.

On nous informe que Mme Donat Gagnon est gravement malade depuis plus d'une semaine.

DIVERS

Mme Chs Désiré Paquin semble se rétablir d'une récente maladie assez grave.

M. Florent Vermette fait maintenant partie du personnel régulier de l'Echo de Saint-Justin.

M. Maurice Clément vient de prendre possession de sa nouvelle Ford V8.

M. Albert Clément vient également de faire acquisition d'une nouvelle voiture Chevrolet, modèle 1938.

M. Joseph Brissette, ses deux fils Oza et Edgar ainsi que M. Elphège Bastien, tous de Lachine, étaient à St-Justin, dimanche, pour prendre part à une partie de sucre.

M. Léonard Lafrenière est allé à Montréal, par affaires, au cours de la semaine.

M. F.-D. Baril de Québec est venu passer la fin de semaine chez son père, M. Pierre Baril.

M. William Gagné est également allé à Montréal en fin de semaine.

M. Mastai Philibert de Ste-Elisabeth est venu passer la fin de semaine à St-Justin.

M. Joseph Lafrenière de Montréal rendait visite à son frère M. Philias Lafrenière, dimanche dernier.

M. et Mme Charlemagne Gaborry de Montréal de passage à St-Justin, en fin de semaine.

M. et Mme Adrien Bastien leur fille Rollande ainsi que M. Joseph Lafrenière sont allés aux Trois-Rivières, par affaires, lundi. Ils ont fait le voya-

ge en auto.

PARTIE DE SUCRE

Mercredi le 30 mars un groupe de parents et d'amis se réunissaient à la cabane chez M. Napoléon Philibert. Y prirent part:

M. et Mme Napoléon Philibert, M. et Mme Joseph Philibert de L'Epiphanie; M. et Mme Théo Philibert, M. Philias Philibert, M. Justin Laurent, Mlle Lucille Philibert, M. Jean Charles Clément, Mlle Madeleine Gagnon, M. Léo Lambert, Montréal; Mlle Laurette Lemire, M. Maurice Philibert, Mlle Jeanne d'Arc Clément, M. Julien Philibert, Mlle Jeanne d'Arc Philibert, M. Roger Gagnon, Mlle Lucienne Gagnon, Mlle Marie Marthe Clément, M. Daniel Lafrenière, Mlle Béatrice Clément, M. Aimé Philibert. Nous Lucille Philibert, M. Jean Charles nous retirèrent apportant un bon souvenir de cette agréable journée et aussi remerciant M. Napoléon Philibert de nous avoir fait goûter la si bonne tire d'érable. Nous nous proposons de retourner l'an prochain.

J'y était.

NAISSANCE

Le 5 avril, Marie, Sylviane, fille de Joseph-Edgar Clément et de Cécile Morin. Parrain et marraine: M. et Mme Irénée Morin, oncle et tante de l'enfant.

On dit que Adrien P. a beaucoup peur des petits chiens au point d'en devenir mal.

TARIF REDUIT POUR PAQUES

M. C.-P. Riddell, président de la Canadian Passenger Association, annonce que les chemins de fer canadiens consentiront des réductions à l'occasion de Pâques, soit un billet aller et retour pour le prix d'un passage simple plus un quart. Ces billets seront valables, à l'aller, depuis jeudi 14 avril jusqu'à deux heures, lundi 18 avril. Le coupon de retour sera valable jusqu'à minuit, le mardi 19 avril.

Dans le cas des professeurs et des élèves les billets seront valables, à l'aller, depuis jeudi 31 mars jusqu'au mardi 19 avril. Le coupon de retour sera valable jusqu'à minuit, mardi 26 avril. Ces billets comportant un long délai de validité seront délivrés aux élèves et aux professeurs sur présentation d'un certificat d'identification.

Plus nous développons en nous la volonté, plus nous plions au devoir, librement accepté et joyeusement accompli, toutes les facultés de notre être, et plus nous acquérons de douceur envers les âmes, de patience et d'intime sérénité.

LES CERISIERS EN FLEURS

Il n'y a pas qu'au Japon qu'on fête la floraison des cerisiers. La capitale des Etats-Unis qui a importé des cerisiers de l'Empire du Soleil Levant a aussi son festival de la beauté fleurie. Il se tient autour de Tidal Bassin à Washington, D.C. et sera marqué cette année par un gigantesque feu d'artifice tiré par le Comité des Parcs Nationaux.

Une dépêche de Washington reçue par M. Ernest Lortie, agent général du Vermont Central, à Montréal, veut que les cerisiers de Washington soient en pleine floraison dimanche prochain. Déjà plusieurs montréalais ont retenu leur place dans le "Washingtonian" du Canadian National pour aller contempler ce beau spectacle de la nature: les millions d'étoiles roses des cerisiers japonais en fleur.

RAPPORT DES NOTES CONSERVEES PAR LES ELEVES DE L'ECOLE No. 2, DIRIGEE PAR MILES THERESE ALARIE ET CLEMENCE VALLERAND.

6e année: —

Yvette Philibert, 74%.

5e année: —

Jeannette Masson 95; Gertrude Alarie, 91; Laurette Gagnon, 71; Jacqueline Bellemare, 71; Yvette Clément, 70.

4e année: —

Eliane Clément, 92; Raymond Bourque, 77; Louis-Jules Philibert, 71; Léo Alarie, 64; Royal Philibert, 54.

3e année: —

Jeannine Lemire, 85; Thérèse Philibert, 82; Fortunatte Bellemare, 80; Jeannine Philibert, 79; Paul Bastien, 69; Armand Vallerand 68; Jude Philibert, 66; Bertrand Bourque, 65; Jean-Maurice Francoeur, 61; Clément Alarie, 44; Gilles B. Lafrenière, 43; Claire Clément, 14.

2e année: —

Réjeanne Alarie, 91; René-Paul Philibert, 90; Marc-Henri Francoeur, 85; Henri-Paul Alarie, 84; Marcel Masson, 74; Gabriel Philibert, 63; Abel Bellemare, 54; Pauline Bastien, 46.

Ont conservé leur "excellence": Yvette Philibert, Eliane Clément, Jeannine Lemire, Fortunatte Bellemare, Jeannine Philibert, Bertrand Bourque, Marcel Masson, Claire Clément.

CLASSE DE Mlle VALLERAND:

2e année B: —

Guy-Marcel Francoeur, 99; Claire Gagnon, 91; Georgette Lemire, 80; Floriane Philibert, 79; Marcelle Bourque, 73; Jean-Jacques Alarie, 70; Marie-Paule Alarie, 61; Paul-Armand Carufel, 55; Jean-Jacques Philibert, 51.

1ère année: —

Madeleine Francoeur, 98; Jacqueline Francoeur, 87; Avelin Francoeur, 79; Gérard Philibert, 63; Fernand Philibert, 62; Jeannette Philibert, 61; Arnel Clément 60; Jacques Lemire 5.

Classe Infantile, rang d'honneur:

Marie-Jeanne Alarie, Lise Alarie, Marie-Marthe Philibert, Marcel Philibert, Marcel Francoeur, Jacqueline Bourque, Cécile Philibert, Eveline Lemire, Gaston Carufel.

Ont conservé leur excellence:

Guy-Marcel Francoeur, Claire Gagnon, Georgette Lemire, Floriane Philibert, Jean-Jacques Alarie, Madeleine Francoeur, Jacqueline Francoeur, Arnel Clément, Marie-Jeanne Alarie, Lise Alarie, Jacqueline Bourque, Cécile Philibert.

Au Conseil de St-Justin

Séance régulière du Conseil Municipal de la paroisse de St-Justin tenue en la salle publique de la dite paroisse, lundi, le 4 avril 1938 à 2 hrs P.M. et où sont présents: M. le Maire W.-H. Gagné, MM. les conseillers, Paul Ladouceur Victor Bellemare, Ovila Trudel et Paul Baril, formant quorum.

Après la prière, lecture et délibération du rapport de la dernière séance, lecture est donnée au conseil d'un accusé réception de la part de M. Paul Caron, M.P.P. de la résolution adoptée à la dernière séance.

Proposé par le conseiller Ovila Trudel, que M. Arthur Lefebvre, fils d'Adélard, soit nommé inspecteur en remplacement de Cuthbert Mayer démissionnaire et que M. Thomas Pepin soit nommé inspecteur en remplacement de M. Edmond Casaubon, démissionnaire.

Lecture est donnée au conseil d'une circulaire du département d'Agriculture de Québec concernant les grains de semence. De plus une autre circulaire du département de la Voirie, concernant les chemins d'été.

Les comptes suivants sont soumis pour approbation:

Denis Lefebvre, \$9.22.

Proposé par le conseiller Ovila Trudel, appuyé par le conseiller Victor Bellemare que le compte ci-dessus soit accepté et payé.

Demande d'hospitalisation de Donat Pepin, certifiée par le Dr Jos Comtois, le 21 mars 1938. Proposé par le conseiller Victor Bellemare, appuyé par le conseiller Paul Ladouceur que M. le Maire soit requis de signer cette procédure d'hospitalisation.

Requête de M. Honoré Clément et autres intéressés dans le pont O-Vila Hubert, demandant des subsides pour une reconstruction. Proposé par le conseiller Paul Baril, appuyé par le conseiller Victor Bellemare que M. le député Paul Caron soit prié d'intervenir auprès des autorités provinciales en vue d'obtention d'un octroi nécessaire à la reconstruction de tel pont et si possible qu'un ingénieur soit dépêché sur les lieux le plus tôt que faire se pourra.

Proposé par le conseiller Victor Bellemare et appuyé par le conseiller Ovila Trudel que M. le Maire soit autorisé de fermer à la circulation de véhicules lourds tous les chemins ou parties d'iceux dans la limite de cette municipalité qu'il jugea opportun de fermer à l'occasion de la saison des dégels et ce par proclamation à cet effet.

CANADIEN NATIONAL

Heure des trains à St-Justin.

(Tous les jours.)

Pour Montréal . . . 7.56 a.m.

Pour Rivière à Pierre 8.36 p.m.

(Dimanche excepté)

Pour Montréal . . . 2.34 p.m.

Pour Québec . . . 11.36 a.m.

PACIFIQUE CANADIEN

Heure des trains à Maskinongé

(Tous les jours)

Pour Montréal . . . 3.46 a.m.

Pour Montréal . . . 9.59 a.m.

Pour Québec . . . 2.56 a.m.

(laisse descendre seulement).

Pour Québec . . . 9.25 a.m.

(Dimanche excepté)

Pour Montréal . . . 6.38 p.m.

Pour Québec . . . 7.08 p.m.

Pour vos achats et réparations de moulins à coudre veuillez donc vous adresser à un homme de 40 années d'expérience.

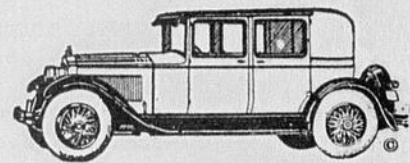
S. DESCOTEAUX
GERANT

SINGER SEWING MACHINE CO.
500 rue des FORGES
TROIS-RIVIERES, P. Q.

TEL.: 394

Camille TOUSIGNANT
REPRESENTANT POUR LE COMTE
LOUISEVILLE, P. Q.

TAXI



NAP. S. de CARUFEL & FILS

Autos et voitures pour Mariages, Baptêmes, Etc. — Voyages à longue distance.

SERVICE RAPIDE — JOUR ET NUIT

TEL.: 29 MASKINONGE, P. Q.

TEL.: 24

SALON DE COIFFURE

HOLLYWOOD

SPECIALITE: Permanent sans fil. Tous genres de coiffure, manucure, etc.

Une visite à notre salon de Beauté mesdames vous convaincra.

Mlle Evelyn Sawyer

MASKINONGE, P. Q.

HON. Sénateur CHS BOURGEOIS C.R.
CUSTAVE POISSON, B. A. L.L.

BOURGEOIS, POISSON & HEATON

AVOCATS

EDIFICE AMEAU.

LES TROIS-RIVIERES

HAMILTON HEATON, B. A. L.L. B.

Bureau les samedis et dimanches chez le Notaire Coutu.

LOUISEVILLE, P. Q.

LE SALVIFLORE



Le SALVIFLORE est un tonique contre les menstrues, Règles en abondance, Règles languissantes, Retour de l'âge.

Combien de femmes et de filles souffrent de ces maladies-là. C'est un remède recommandable que chaque famille doit avoir constamment sous la main.

PRIX: un traitement, \$3.00; la bouteille de 20 onces.

Mme LOUIS ALARIE,
Saint-Justin, Qué.

POUR VOS ENSEIGNES

Voyez **RAYMOND LAGLOIRE**
LETTREUR

TEL.: 35W. MASKINONGE, P. Q.

Tous mes travaux sont faits avec la peinture

"SHERWIN WILLIAMS"

JOSEPH MERCURE

MARCHAND DE NOUVEAUTES

Assortiment considérable et varié dans tous les départements à des prix très modérés.

ST-BARTHELEMI, P. Q.

TEL. BELL: 197 S. 31

Richard LESSARD, B.C.L.

NOTAIRE

Argent à prêter, Règlements de successions, Assurances, Collection.

STE-URSULE, P. Q.

Tél. 900s.5

Mme Adrien Bastien

* * *

Chapeaux pour Dames et Demoiselles.

Choix considérable et prix modérés.

ST-JUSTIN, P. Q.

TEL. 16

Dr P. E. LAMARRE

DENTISTE

BUREAU PERMANENT A MASKINONGE — A VOTRE SERVICE

9 hrs a. m. à 9 hrs p.m.

SATISFACTION GARANTIE

Tél.: 16

SALON DE COIFFURE
MODERNE

A VOTRE DISPOSITION

Mme P. E. LAMARRE
MASKINONGE, P. Q.

TOUS GENRES DE COIFFURES.

SPECIALITES:

Permanent Croquignole, etc.

NOS COURRIERS

Louiseville

Décédée subitement:—

Le 1er avril est décédée subitement Mme Victor Dampousse née Alma Lesage, à l'âge de 45 ans.

Elle laisse dans le deuil, deux enfants: Jeanne et Marcelle, une soeur, Mme Donat Ringuet.

Les funérailles eurent lieu lundi dernier à l'église paroissiale.

Nous réitérons à la famille en deuil nos sincères condoléances.

* * *

NAISSANCE:

M. et Mme Armand Boucher (Laudia Gélina) sont les heureux parents d'un fils baptisé: Joseph, Conrad, André.

Parrain: M. Conrad Doyon; marraine: Mlle Simone Martel.

* * *

Soirée dramatique:

La semaine dernière, les Chevaliers de Colomb jouaient la pièce dramatique: "Le drapeau du 1er Grenadier", sous le distingué patronage de M. le curé Donat Baril.

De nombreux auditeurs assistaient à cette soirée. Les acteurs étaient: MM. Gaston Fleury, Roger Hogue, Jacques-Aimé Fleury, Paul-Emile Piché, Paul Adams, Gaston Piché, Roger Lesage, Emile Héroux, Réal Desrosiers et M. Caron.

Maskinongé

Meilleurs vœux de bonheur et santé à M. et Mme W.-B. Lafrenière à l'occasion de leur vingt-cinquième anniversaire de mariage, de la part de toute leur famille, parents et amis.

* * *

DECES:—

Le 29 mars est décédée à l'Hôpital St-Joseph de Lachine, après une longue maladie, Mme Frédéric Dupuis, née Lydia Miron. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, deux filles: Fleur-Ange et Adolphe; sept fils: Thomas, Alcide, Bernard, Avenant, Gérard, Jean-Louis et Robert, et beaucoup d'autres parents. Ses funérailles ont eu lieu le 1er avril, au milieu d'une nombreuse assistance de parents et d'amis. — La famille a reçu un grand nombre de marques de sympathies.

Le 2 avril, est décédé à l'âge de 81 ans, M. Adolphe Lacombe, époux en premières noces de feu Marie-Louise Saucier, et en secondes noces, de Octavie Lacerte. Le défunt laisse aussi une fille, Mme Cormier, du Cap de la Madeleine (Marie-Olinda), et plusieurs petits-enfants. Les funérailles ont eu lieu en l'église paroissiale de Maskinongé, le 4 courant, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Les porteurs étaient: MM. Chs.-E. Pagé, Roméo Pagé, Omer Pagé, Clovis Fréchette, Arthur Ferron, O-nésiphore Dalcourt.

La famille a eu beaucoup de témoignages de sympathies.

Aux familles si cruellement éprouvées, nos plus sincères sympathies.

Mgr J.-F. Béland, P.D., de passage à Louiseville lundi dernier.

Mme J.-Arthur Panneton, de Yamachiche, a passé quelques jours chez sa soeur, Mme Nap. de Caru-fel, de Maskinongé.

Mme Doucet, de St-Jacques des

Piles, en visite récemment chez M. le Notaire J.-A.-A. Lemyre.

Mme Philippe Lebeau, de retour d'un voyage à Shawinigan.

M. Robert Marchand, de Montréal, était dans notre localité dernièrement.

M. et Mme Alfred Doyon, en visite à Trois-Rivières, chez M. et Mme Ernest St-Louis, et à Grand'Mère chez M. et Mme Edouard Lefebvre.

M. Nap. E. Clément à Montréal au début de la semaine.

Mme Arthur Bélanger, de passage à T.-Rivières par affaires.

M. et Mme Hormisdas Fréchette, Mme W. Roy, de Montréal, actuellement à Maskinongé, pour quelques jours.

M. Arthur Désaulniers, à Maskinongé pour les funérailles de M. Adolphe Lacombe.

M. Charlemagne Baril, de Shawinigan, en visite chez des parents.

M. l'abbé Lionel Clément, du Séminaire des T.-Rivières chez son père, M. Edmond Clément, au début de la semaine.

M. et Mme Charlemagne Gaboury, chez M. Honoré Gaboury, en fin de semaine.

Ste-Ursule

Naissance:

Le 3 avril, Marie-Adrienne-Gisèle, enfant de M. Armand Lessard et de Corona Lessard. Parrain et marraine: Lucien Lessard et Adrienne Turner.

Va et vient. —

Miles Claire et Alice Bellemare sont partis pour une quinzaine à Montréal.

Mlle Yvonne Charette et Rose-Hélène Gagnon, à Louiseville samedi.

M. Paul Alarie, de St-Justin, chez Mlle Simone Bernier, dimanche.

Mme Téléphore Thériault, de Ste-Angèle, chez son oncle, M. Charles Trudel.

Mlle Adrienne Bergeron des T.-Rivières chez M. Arthur Lessard.

M. et Mme Finlay Turner, de Louiseville, chez M. Simon Turner.

MM. Henry Bellemare et Raymond Déziel, à Louiseville par affaires.

Mlle Marguerite Bastrash à St-Edouard, dimanche.

Mme Henry Bellemare est revenue des Trois-Rivières après une promenade de quinze jours.

M. Benoît Lambert, en promenade chez son frère M. Maurice Lambert d'Yamachiche.

Miles Bernadette Trudel et Ghislaine Lemire, à Louiseville la semaine dernière.

M. David Déziel en partie de sucre à St-Justin, chez M. Honoré Gaboury.

Mlle Madeleine Saint-Louis à St-Théophile du Lac, l'invitée de Mlle Diane Lambert.

M. Léo Lambert, de Montréal, à Ste-Ursule, cette semaine.

Miles Simone et Fleur-Ange Branchaud, à St-Léon, dimanche dernier.

M. Oscar Boulay de St-Léon, chez M. Alphonse Béland.

Garde Plourde, de l'Unité Sanitaire, à Ste-Ursule la semaine dernière.

M. Clovis Lambert et sa soeur Eva, à St-Edouard, chez M. et Mme Idège Girard.

MM. Alphonse Boulay et Henry Bellemare, à St-Justin.

Malade:—

On nous informe que Mlle Eugénie Elliott est gravement malade à l'hospice des Soeurs de la Providence.

Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Tableau d'honneur à l'école No. 3

6e année: Mlles Jeanne d'Arc Lambert, 88; 5e année: Mlle Blanche Picotte, 91; 4e année: Mlle Jacqueline Lambert, 92; 3e année: Mlle Thérèse Déziel, 94; 1ère année, Mlle Jeannine St-Louis, 98; Classe enfantine: Mlle Colombe Malboeuf: Excellent.

St-Barthélemi

Soirée récréative:

Nos jeunes de la J.A.C., aidés de quelques amateurs, peuvent être fiers du beau succès de leur soirée récréative de samedi dernier, donnée dans la salle de l'académie. Sous l'habile direction de M. l'abbé Mathias Robert, les acteurs ont offert au nombreux auditoire un programme très varié, intéressant du commencement à la fin. Félicitations à tous les figurants, particulièrement aux demoiselles qui ont gracieusement prêté leur concours! Du sucre sur le gâteau, quoi!

— PROGRAMME —

PIANO: Mlles Claire Landry & Suzanne Barrette;

Chant: Jules Béland;

Saynète: "Poudre et Farine";

MM. René Michaud et Fernand Barrette.

Chant: par Mlle Reine-Aimée Piché.

CHOEUR MIXTE

Récitation: "Pêcheur de Pâques"

M. Cuth. Brousseau, B.S.A.

Chant: Mme Wilfrid Brulé.

Sketch comique: MM. P.-Paul Turcotte, Louis Lafontaine, Pierre Brissette.

Guitare et chant: M. Isidore Valois.

Chant: Mlle Gertrude Michaud.

Sketch comique: MM. Ant. Hébert, Cuthbert Brousseau et P.-Georges Bunadère.

Parole à M. le Curé;

O CANADA

* * *

BAPTEMES:

Le 4 avril: Jean-Germain-Roger-Gérard, fils de M. et Mme Germain Lebeau. Parrain et marraine: M. et Mme Chs-Ed. Lebeau.

DE CL. DE LA...

M. Arthur J. Valois, a acheté la terre de M. Horace Valois. On prétend qu'il y a des négociations d'entamées et que l'Ecole d'agriculture acquerrait sa ferme actuelle pour démonstration.

M. Emile Michaud a été nommé, la semaine dernière, officier de circulation. Il est actuellement en devoir sur la route passant à St-Jacques l'Achigan, mais doit venir dans quelques semaines prendre service du circuit St-Sulpice-Louiseville.

Mlle Germaine Plante, en promenade chez son oncle, M. le curé Jos Plante, de Ste-Béatrix.

M. Pierre Vinet, instituteur, de Montréal, en visite chez Mlle Jeanette Savoie.

Plusieurs hommes doivent partir mercredi, en retraite fermée à la Maison Querbes, de Joliette.

Mme Olivier Barrette de nouveau à Montréal; elle doit remporter les dernières nouveautés de Pâques en fait de chapeaux et de robes.

M. Freddy Fafard doit entrer sous peu comme fermier chez M. Patrick Désaulniers d'Almaville.

Le révérend Père Piette, c.s.v., a donné le sermon dimanche. Il a particulièrement insisté sur le respect de l'autorité, de l'esprit critique... Se serait-on aperçu, par hasard, qu'il y avait du mécontentement dans plusieurs coins?

St-Barnabé

Mme Euchariste Bournival est de retour d'Yamachiche après y avoir passé quelques jours pour assister aux funérailles de sa soeur, Mme Alma Panneton, épouse de M. Gaspard Milot.

M. et Mme Henri Bourassa et leur fille, Mlle Thérèse sont de retour à Shawinigan après avoir passé quelques jours en notre paroisse, les invités de M. et Mme Omer Bourassa et M. et Mme Alide Bourassa.

Mme Joseph Matteau, de Shawinigan et sa fille Mlle Jacqueline ont passé quelques jours chez leurs beaux-parents M. Evariste Matteau, et autres parents.

Mme Vve Freddy Gélina est de retour à Grand'Mère après avoir passé une huitaine en notre paroisse chez ses parents: M. et Mme Alexandre Désaulniers et autres parents.

M. et Mme Adam Laverne sont de retour d'une visite de quelques jours à Montréal, les invités de M. et Mme Freddy Auger.

M. et Mme Fernando Ferron, de St-Etienne des Grès, en visite dernièrement chez M. Victor Bellerive, marguillier en charge.

M. et Mme Armand Laverne, de Shawinigan ainsi que leur fils, MM. Raymond et Jean-Louis, ont passé quelques jours chez M. et Mme Adam Laverne.

M. et Mme J.-Henri Gélina sont de retour à Almaville après avoir passé quelques jours en notre paroisse, chez M. Evariste Matteau. M. et Mme Gélina ont prolongé leur voyage pour assister aux funérailles de leur oncle, M. Cléophas Bussière.

Mme Freddy Rivard, de Charette ainsi que sa fille Mlle Cécile, en visite récemment chez ses parents M. et Mme Dionis Ricard.

Miles Françoise et Elisabeth Désaulniers, de St-Thomas de Caxton, passent un séjour chez leurs grands-parents: M. et Mme Victor Bellerive.

M. Maxime R. Matteau, de Montréal a passé quelques jours chez M. et Mme Adam Laverne et autres parents.

MM. Bernard Héroux et Charles Désaulniers sont de retour d'un voyage d'affaires à Montréal.

Dernièrement, MM. Irénée et Réal Bellemare, de St-Etienne des Grès, en visite chez M. et Mme Victor Bellerive.

Mlle Murielle et son frère M. Maurice-L. Bourassa ont visité dimanche dernier, Mlle Laurette Marcouiller (cousine) ainsi que M. Normand Marcouiller (cousin), de St-Sévère.

M. Edgar Boisvert est de retour des Trois-Rivières où il a visité quelques parents.

St-Lin

Madame Zénon Lamarche et sa fille Jeanne, de passage à Montréal chez ses parents en fin de semaine.

LE BOURREAU

Le bourreau est le seul citoyen qui ait le droit d'être à couteau tiré avec les malfaiteurs.

A la façon dont il expédie ses clients dans l'autre monde on peut dire qu'il est le concierge qui tire le cordon pour ouvrir les portes de l'éternité.

On ne peut pas lui reprocher de bourrer le crâne de ses contemporains, car il est bien tout l'opposé d'un menteur de cou.

Le bourreau juge les choses bien petitement; il ne saurait les juger autrement, car il voit tout en raccourci.

Il a des goûts artistiques. Il prise beaucoup la Victoire de Samothrace, tout en critiquant cependant la fa-

L'Association des marchands détaillants au Canada

"Le problème de la promulgation d'une loi contre la coupe des prix, d'assurer cet individualisme ne sera pas pris comme permis d'exploitation, est un problème pour tout le Canada, et qu'il comporte la coopération du Canada entier en vue d'un commerce plus honnête et meilleur", a déclaré M. George R. Matthews, de Vancouver, secrétaire de l'Association des Marchands Détaillants du Canada, dans son discours prononcé à un lunch au Club Canadien.

Reconnu par tout le Canada comme le promoteur des mesures de maintien des prix récemment concrétisées en loi par la Législature de la Colombie Britannique, M. Matthews a expliqué comment se fit sentir le besoin d'une loi et détaillé les démarches entreprises par toutes les organisations de la communauté et pour assurer le succès du mouvement.

La loi elle-même, dirigée principalement contre la pratique de la vente à perte et de la coupe des prix, a attiré l'attention sympathique du public dans toute l'étendue du Canada, a déclaré M. Matthews, et il n'y a aucun doute que semblable législation dans toutes les autres provinces n'est qu'une affaire de temps.

La Section 4 du bill de la Colombie Britannique se lit comme suit:

"Aucun détaillant ne vendra ni n'offrira en vente, dans la province, aucune commodité qui porte, ou dont l'étiquette ou le contenant porte la marque de fabrique, le nom du produit ou le nom du producteur, du distributeur ou du marchand grossiste de telle commodité, à un prix moindre que le prix, s'il en est, établi par le producteur ou le grossiste comme prix de détail fixe de la dite commodité au moment de la vente, par lui faite au détaillant, de la commodité."

La Section 9 du bill stipule une pénalité n'excédant pas \$500.00 contre les détaillants convaincus d'infraction à la nouvelle loi.

Le Manitoba, l'Alberta et l'Ontario s'apprentent tous, a déclaré M. Matthews, à appuyer semblables mouvements pour protéger le grossiste, le détaillant et le consommateur contre les pratiques néfastes qui ont nui à la marche normale des affaires. Non seulement, a-t-il dit, doit-on faire cesser la coupe des prix, mais il faut aussi empêcher les marchands de mettre du nouveau matériel dans des stocks de banqueroute et les grossistes de vendre aux consommateurs. L'idée du mouvement en faveur d'une législation contre la coupe des prix et autres pratiques préjudiciables au commerce a reçu la pleine approbation de tous les éléments de la communauté: clubs de femmes, organisations commerciales, organisations de fermiers et de producteurs et groupes de consommateurs. Elle est née, a dit M. Matthews, de motifs absolument équitables et fondée sur le fait que la plupart des gens sont plutôt résolus à se conformer à pareille législation qu'à s'y opposer.

con dont elle a été décapitée: selon lui, c'est de la besogne sabotée.

Très sévère en fait de musique, il exige dans les concerts une exécution impeccable.

Quelquefois, l'idée lui vient d'écrire ses mémoires, mais il y renonce vite, car il pense que son travail sera forcément incomplet, vu qu'on y rencontrera de nombreuses coupures.

Il n'est pas rare de voir la folle s'emparer de lui et l'obliger à aller finir ses jours dans un asile d'aliénés.

Par un juste retour des choses d'ici-bas, il finit, lui aussi, par perdre la tête...

A la Ligue de Sécurité

En reconnaissance de leur admirable dévouement et de leur travail de sauvetage durant la nuit de l'incendie qui détruisait récemment le collège du Sacré-Coeur à St-Hyacinthe, deux religieux du collège recevront prochainement des médailles d'argent de la ligue de sécurité de la province de Québec. En même temps, des médailles de bronze seront accordées à deux religieuses de l'hôpital St-Charles, qui se sont signalées par les soins qu'elles donnèrent aux nombreux blessés durant leur séjour à l'hôpital.

C'est après une enquête minutieuse que les directeurs de la ligue ont décidé de récompenser la bravoure du frère Rosaire, qui était chargé de la surveillance de l'infirmerie le soir de la conflagration, et du frère Adjudant, qui était de garde à l'un des dortoirs du collège.

Il y avait deux élèves malades à l'infirmerie le soir de l'incendie. L'un de ces jeunes malades était incapable de marcher. Le frère Rosaire le chargea sur ses épaules et se traîna sur ses mains et genoux à travers les couloirs pleins de fumée jusqu'à l'extérieur. Aussitôt qu'il eut déposé son fardeau en sécurité, il pénétra, au risque de sa vie, à l'intérieur de l'édifice en flammes et aida l'autre élève à sortir du brasier. Le frère Adjudant, qui surveillait le dortoir, en dirigeant calmement la sortie des élèves, sut éviter la panique, et ce n'est que lorsque le dernier des élèves se fut sauvé par l'escalier de sauvetage que le brave religieux sauta, à la dernière minute.

A l'hôpital St-Charles, la révérende sœur Gélina, supérieure, dirigea le travail d'hospitalisation d'une façon si merveilleuse qu'une seule-ment des personnes amenées à l'hôpital succomba par la suite. Elle sut résoudre habilement un problème qui ne s'était jamais présenté auparavant, et fut admirablement bien secondée par la sœur Picard, directrice des gardes-malades, qui recevait elle aussi une médaille de bronze.

C'est lundi après-midi, le 4 avril, à l'hôpital St-Charles, que des représentants de la ligue présenteront aux quatre héros les médailles et les certificats d'honneur qu'ils ont richement mérités par leur héroïsme le soir du 19 janvier.

* * *

Deux grandes assemblées ont été organisées par l'association de Québec pour la prévention des accidents du travail en vue du congrès régional de sécurité qu'elle tiendra à St-Hyacinthe.

La plus importante de ces sessions aura lieu à 7 heures P.M., lundi au Grand Hôtel, où les employeurs de la région de St-Hyacinthe et leurs agents de maîtrise se réuniront à un grand dîner pour entendre un rapport détaillé et comparatif des accidents survenus en 1937 dans ce district, et étudier les moyens à prendre pour amener une réduction dans le nombre toujours grandissant des accidents à perte-de-temps.

Ce soir, vendredi, un grand rassemblement ouvrira se tiendra dans la salle de récréation de la Cie Goodyear Cotton, à St-Hyacinthe, et plusieurs orateurs éminents adresseront la parole aux travailleurs de la région. La soirée se terminera par une séance de vues animées sécuritaires.

Profitant de leur séjour à St-Hyacinthe, aujourd'hui, des représentants de la ligue de sécurité organiseront plusieurs brigades scolaires de sécurité. Des séances de vues animées et des causeries seront données dans les principales écoles de cette ville.

C'est le Notaire Henri Morin, secrétaire-trésorier de la commission scolaire de St-Hyacinthe, qui s'occupe du travail d'organisation à cette fin.

Succès prévu

"Les travaux préparatoires à l'exposition de chevaux de traits annoncés pour les 25 et 26 avril, à Montmagny, se poursuivent avec entrain", déclarait à notre représentant, M. J.-J. Gautreau, chef de la section des Chevaux, au service provincial de la Zootechnie, à son retour d'un court voyage à Montmagny où il a assisté à une assemblée du comité d'organisation.

Les promoteurs de cette exposition qui doit être suivie d'une vente à l'enchère de tous les sujets exposés sont assurés de la collaboration de la majorité des éleveurs de chevaux pur sang de la région comprenant les comtés de Montmagny, l'Islet et Kamouraska. On entend grouper un contingent imposant de bons étalons et de bonnes juments pur sang et croisés, de sorte que les acheteurs auront l'avantage d'un choix exceptionnel de sujets de bonne valeur.

L'exposition est tenue sous les auspices des Syndicats d'éleveurs des comtés ci-haut mentionnés. Elle est patronisée par l'hon. M. Bona Dussault qui en a assuré le succès par l'octroi d'un généreux subside.

Il est entendu que tous les chevaux exposés doivent être mis en vente.

Les "Mains Rouges"

Le puissant drame de M. Louis-Philippe Hébert sera présenté dans les principaux centres du Québec.

"LES MAINS ROUGES" le plus extraordinaire et le plus sensationnel radio-roman de la saison vient d'être adapté pour la scène par son auteur, M. Louis-Philippe Hébert.

Ce drame, d'une brûlante actualité puisqu'il traite de l'effroyable guerre civile espagnole, sera interprété sur les principales scènes de notre province, par Louis-Philippe Hébert et ses artistes de la radio.

Et voici une bonne nouvelle. La pièce "LES MAINS ROUGES" sera présentée dans son "texte original" ce qui veut dire que tout ce qui avait été coupé et censuré à la radio comme étant trop blessant pour les communistes de l'Espagne rouge, sera rétabli à la scène. Tout y sera!

Si les communistes espagnols sont parvenus à faire censurer "LES MAINS ROUGES" à la radio, ils ne réussissent pas la même chose lorsque le drame de M. Hébert sera présenté sur la scène.

La vérité sur la guerre civile espagnole, si dure et si cruelle soit-elle, apparaîtra claire et nette cette fois, que cela plaise ou non aux rouges d'Espagne.

Il est temps que la population de notre province sache ce qui se passe en Espagne!

Aurons-nous l'avantage d'entendre, ici, "LES MAINS ROUGES"?

Nos organisateurs locaux se rendraient certes au désir général en invitant Louis-Philippe Hébert et ses artistes de la radio à nous rendre visite.

Parents qui choisissent la meilleure part

Le printemps s'annonce très à bonne heure dans l'Abitibi québécois. Cela veut dire que les chemins d'été seront bientôt passables et il sera possible d'organiser beaucoup plus tôt qu'à l'ordinaire, le départ des familles pour les colonies nouvelles.

Le recrutement, dans tous les diocèses de notre province, s'intensifie de plus en plus; les personnes à qui la colonisation fait appel, après s'être enquis au cours de l'hiver des possibilités que leur offrent les pays neufs, ont rempli leur formule de demande. Toutes



M. Fred Drolet

Avantageusement connu dans toute la province, qui vient d'entrer au service de Melchers Distilleries Limited, en charge du Service des Ventes.

ces familles d'aspirants-colons attendent avec anxiété leur réponse. Elles ont hâte de quitter la vieille paroisse pour aller commencer à neuf; elles ont hâte d'abandonner les rangs des secourus pour de nouveau gagner leur pain à la sueur de leur front.

Il fut bien difficile, pour plusieurs d'entre elles, d'en venir à une décision. Et cela se conçoit aisément. En effet, quitter sa paroisse d'origine, abandonner les parents et les amis qui nous sont chers, cela suppose un sacrifice assez pénible.

Cependant, si nous envisageons leur cas de plus près, nous ne pouvons faire autrement que de dire que ces familles choisissent la meilleure part. Il arrivera que les parents végètent dans un village où le père gagne, ici et là quelque argent comme journalier, mais ils ne peuvent entrevoir le jour où ils pourront vivre par eux-mêmes et se dispenser des secours publics. Le père, tout particulièrement, a appris que la vie de journalier dans un petit village, surtout en temps de crise, ne permet à personne de joindre les deux bouts. Il sait très bien qu'il ne peut compter que sur ses seules aptitudes pour gagner honorablement sa vie. Son âge ne lui permet pas d'apprendre un métier. Il veut cependant reconquérir son indépendance économique.

Son épouse se soucie d'une façon toute particulière du bien-être des enfants. Elle craint l'exode vers les villes et voit l'imminence de ce danger pour les enfants qui grandissent. Ensemble, le père et la mère ont causé longuement de leur situation actuelle. Ce n'est que lorsqu'ils en sont venus au sujet de l'avenir de leurs grands enfants qu'ils ont décidé de rompre toutes les attaches à la vieille paroisse et de se diriger vers les terres nouvelles. Ce n'est pas pour eux-mêmes seulement qu'ils s'en vont commencer à neuf.

Sans doute qu'ils veulent améliorer leur situation, sans doute qu'ils ont le désir de posséder un petit lopin de terre bien à eux, sans doute qu'ils anticipent toucher quelque argent qu'ils auront eux-mêmes gagné et qu'ils pourront administrer à leur guise. L'idée qui a pesé le plus dans la décision qu'ils ont prise, est le bien-être futur de leurs enfants. Ils voient dans la colonisation des perspectives d'avenir. Ils anticipent, dans un avenir assez rapproché, de pouvoir établir leurs grands enfants sur le sol. Ils désirent leur faire un sort meilleur que de leur et ils prennent les moyens pour y arriver.

Appelés à choisir entre le chômage et la colonisation, ils ont choisi la colonisation. Ils savent que la vie y sera difficile, qu'ils devront s'im-

POUR LE MONUMENT AUX VICTIMES DU COLLEGE DU SACRE-COEUR

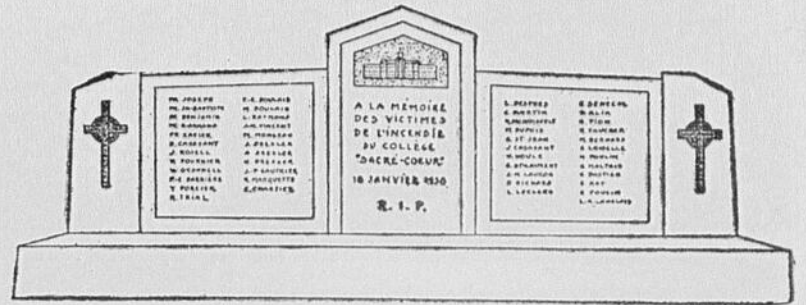
La campagne de souscription en faveur du monument aux 46 victimes de l'incendie du collège du Sacré-Coeur devrait susciter de nombreux bienfaiteurs.

A l'annonce de la disparition soudaine et de la mort affreuse des Frères et des élèves de l'institution, le monde entier s'est ému. Les marques de sympathie ont afflué de toutes parts. Le temps aurait-il déjà atténué l'impression ressentie au récit de leur martyre? Les parents, eux, n'ont pas oublié. Ils revivent les scènes indescriptibles de la nuit tragique du 18 janvier dernier. Ils

revoient leurs fils affolés, entourés de flammes, s'offrant en holocauste au bon plaisir divin. Meurtris dans leurs affections, les parents, admirables de résignation, sont fiers de compter des martyrs dans leurs familles.

Le souvenir des héros du collège doit vivre dans l'histoire. Un monument de granit rouge portera, gravés, les noms de ceux qui périrent sous les yeux de leurs compagnons impuissants à les secourir.

Ceux qui peuvent souscrire sont instamment priés d'envoyer leur offre au R. Frère Lucius, 98 Boulevard Laframboise, St-Hyacinthe, P. Q. Un reçu sera adressé aux souscripteurs en remerciement sincères du comité du monument.



Voleur! Arrêtez!



"Cette tarte sort de mon four Électrique!"

Les gâteaux et les tartes cuits au four électrique sont si bons qu'ils disparaissent avec la rapidité de l'éclair si on les laisse à la portée.

La cuisson électrique améliore le goût des aliments — renseignez-vous dès aujourd'hui à notre bureau local.

The
Shawinigan
WATER & POWER CO.

poser des sacrifices parfois onéreux afin de pourvoir à la subsistance de la famille. En dépit de tout cela, ils ont décidé de poser un acte de grande générosité et de grand courage; ils ont choisi la meilleure part.

Il y a lieu d'admirer le geste de ces braves gens. Ces parents qui se rendent compte du devoir qu'ils ont non seulement de nourrir, de

vêtir et de loger leurs enfants, mais aussi de préparer leur avenir, font l'objet de notre plus haute admiration. En préparant par la culture du sol des perspectives d'avenir pour leurs enfants, ces parents rendent à la génération qui les suit, de même qu'à la société toute entière, un service inappréciable, et... ils choisissent la meilleure part.

J.-B. LANOT.

Bulletin du jardin canadien

par Gordon Lindsay Smith

DISPOSITION DES ARBUSTES

Dans la disposition des arbustes, le meilleur procédé à suivre est d'allouer comme espace entre les plants environ la moitié de la hauteur qu'ils atteindront une fois développés. Cela veut dire que la Spirée VanHouttei, par exemple, un arbuste qui atteint six à sept pieds de hauteur à maturité dans la majeure partie du Canada, doit être mise en terre au moins à trois pieds de distance de sa voisine. La même règle s'applique à presque tout et surtout aux arbustes qu'on désire disposer près de la maison ou le long d'un mur ou d'une clôture; très souvent, ils sont trop rapprochés et par conséquent tout l'effet harmonieux qu'ils pourraient produire se trouve en partie manqué. Toutefois, cette règle de la disposition ne s'applique pas aux arbres qui peuvent être placés plus près les uns des autres pour former un bosquet ou comme arrière-plan dans votre jardin, mais leur nombre ne devra pas ombrager tout le jardin si vous y avez du gazon ou des fleurs.

ENSEMENCEMENT

La laitue à feuilles, les radis, les épinards, les pois hâtifs seront parmi les premiers légumes qu'on sèmera et cela se fera aussitôt que la terre sera propre à travailler. Les variétés plus haut mentionnées devraient être semées par trois fois à intervalles de dix jours, donnant ainsi une récolte continue de légumes frais. Le second groupe comprend les carottes, les betteraves, les oignons, les patates qui peuvent endurer un peu de gelée et un peu plus tard les fèves, le blé d'Inde et les tomates, les plants de choux et de choux-fleurs que la gelée tue et en dernier lieu, les fèves lima, les plants de citrouille, les aubergines et les piments, les concombres, les melons et choses semblables. Toutefois, on doit se rappeler que les règles que l'on mentionne sur le jardinage ne sont qu'approximatives et varient avec le climat local et surtout avec le goût de chacun.

QUE FAIRE AVEC LES RESTES DE SEMENCE

La plupart des jardiniers commandent considérablement plus de grains qu'il leur est nécessaire pour leur jardin. Après avoir remplacé les semis manqués, les autorités en horticulture conseillent de semer la balance des paquets de graine dans des rangs au fond du jardin. On pourra ensuite couper ces fleurs pour décoration. On appréciera aussi la variété des coloris.

SEMIS CONSECUTIFS

Il est facile de se rendre compte que les légumes perdent de leur saveur en entreposage. Les pommes de terre nouvelles ont toujours meilleur goût que celles conservées dans des caves froides qu'on met sur le marché à ce temps-ci de l'année parce qu'on les récolte avant complète maturité. Pour obtenir ce même résultat avec tous les légumes, les jardiniers expérimentés prolongent le temps de leurs semences de plusieurs semaines; ils réalisent que les légumes se gâtent dans le jardin comme en entreposage; c'est pourquoi dans leur jardin on ne voit que quelques pieds de laitue, un ou deux rangs d'épinards, de carottes, de betteraves et ce n'est pas toute la récolte qui se trouve prête en une fois. Il n'y a rien d'égal en fait de saveur à des pois frais et tendres qu'on cueille dans son jardin pour les faire bouillir; mais si ces mêmes pois restent sur les vignes trois ou quatre jours de plus, une fois qu'ils

sont prêts, leur bon goût disparaît. Pour avoir toujours des légumes réellement tendres, on conseille de faire au moins trois semis du même paquet, à intervalles de dix à quinze jours et pour prolonger davantage la production, on se sert de variétés hâtives, demi-hâtives et tardives. Par exemple, pour les récoltes à bonne heure, on sème de la laitue à feuilles; pour couper en juin, juillet et même tard à l'automne, de la laitue pommée; puis la variété Cos pour la période très chaude; ainsi on pourra servir ce légume toute la saison.

DE LA BONNE SEMENCE

Les horticulteurs recommandent l'achat de semences et de plantes jardinières particulières au Canada et à ses conditions atmosphériques. Bien que tout ce que vendent les marchands grainiers canadiens ne soit pas nécessairement produit au Canada, les graines de fleurs et de légumes, de même que tout ce qu'on trouve dans une pépinière, sont soigneusement choisis de manière à donner les meilleurs résultats possibles chez nous.

CHANGEMENTS

Il y a des personnes qui croient qu'il est nuisible de faire des changements une fois que l'arrangement de la maison ou du jardin est terminé. Dans la majeure partie des cas, non seulement la chose est parfaitement dans l'ordre, mais les plantes en profiteront. On ne prétend pas que les arbres et les arbustes doivent être déterrés et replantés chaque printemps; toutefois le fait de laisser les fleurs vivaces, par exemple, dans le même endroit très longtemps aura comme résultat un encombrement de feuilles et de tiges qui seront portées à la détérioration. Il est des variétés qui réussissent mieux en un endroit particulier. Quelques-unes demandent beaucoup de soleil, tandis que d'autres préfèrent un coin ombragé du soleil une partie de la journée. Un bon catalogue de semence vous renseignera sur toutes ces particularités.

L'Association des Marchands Grainiers Canadiens.

Le reproduction des mauvaises herbes

L'habileté à reproduire librement leur espèce est une de leurs habitudes de croissance les plus importantes. S'il n'en était pas ainsi, il serait beaucoup plus facile de se débarrasser des plantes nuisibles. Avant d'essayer une méthode d'éradication ou de contrôle quelconque, on devrait considérer les moyens par lesquels les mauvaises herbes se reproduisent.

On classe généralement les mauvaises herbes ou plantes adventices en quatre groupes différents: les annuelles, annuelles hivernantes, bis-annuelles et vivaces.

Les mauvaises herbes annuelles proviennent de graines qui germent au printemps ou en été; elles forment des plantes qui atteignent leur maturité, mûrissent leurs graines et meurent dans la même saison. Exemples: La moutarde sauvage, la cuscute du trèfle, l'herbe à poux, le persicaire, l'amarante, le chou-gras, le pourpier, l'ortie royale etc...

Les mauvaises herbes de la classe des annuelles hivernantes naissent de graines qui se réveillent à l'automne; elles ne forment qu'une petite rosette de feuilles avant l'hiver. Le printemps ou l'été suivant, elles donnent des fleurs, mûrissent leurs graines puis meurent.

Les bisannuelles débutent par une graine qui ferme au printemps. La première année, elles ne forment qu'une couronne de feuilles qui viennent d'une racine profonde, pivotante et quelque peu charnue. Le

printemps suivant les racines qui survivent à l'hiver envoient une tige florale qui meurt après avoir mûri ses graines; ce qui se produit vers la fin de la seconde saison.

Les plantes vivaces peuvent porter des fleurs et produire des graines dès leur première saison de croissance. Mais, généralement, ce n'est pas avant une ou deux années et même plus qu'elles fleurissent et grainent. Les parties aériennes des mauvaises herbes vivaces meurent ordinairement après chaque saison de culture, c'est-à-dire, à l'automne ou à l'hiver. Mais les parties souterraines (dans la terre) continueront à vivre puis à envoyer, le printemps suivant, de nouvelles pousses qui formeront des tiges florales et produiront des graines d'une année à l'autre.

Bref, cette classification groupe les mauvaises herbes selon qu'elles vivent une saison, un an, deux ans ou plus de deux ans. Malheureusement cette tenue n'est pas constante car la longueur de vie des mauvaises herbes peut se déterminer, en grande partie, par les facteurs climatiques. Ainsi certaines plantes adventices qui sont annuelles ou bisannuelles sous des climats très sévères peuvent agir comme bisannuelles ou vivaces sous des climats plus doux ou lorsque les hivers sont moins rigoureux.

COMMENT LES MAUVAISES HERBES SE PROPAGENT-ELLES?

Une mauvaise herbe peut se répandre par les graines quelle donne ou par la reproduction végétative, ou encore par les graines et la reproduction végétative à la fois.

La reproduction par la graine.

La plupart des mauvaises herbes produisent des graines soit en été, soit en automne. Les plantes annuelles, annuelles hivernantes et bis-annuelles n'en donnent qu'une seule fois tandis que les plantes vivaces fournissent des graines à tous les ans et cela plusieurs années durant. Toutes les plantes utiles, sauf quelques exceptions près, produisent des graines dont le temps exact de leur maturité varie selon certaines conditions.

On est parfois porté à croire que plusieurs mauvaises herbes, surtout celles qui dépendent de la propagation végétative pendant quelque temps, ont perdu leur habileté à produire de la graine. Ainsi, dans l'état du Iowa, aux Etats-Unis, on a remarqué que le chardon du Canada ne produit généralement de graines.

Rares sont les mauvaises herbes qui ne forment pas de graines. Car on peut dire que presque toutes les plantes ont une fructification quelconque. Parmi les plantes qui ne forment pas de graines il y a par exemple les fougères qui poussent dans les pâturages et les prairies et les prêles (queues de renard) qui croissent dans les champs et les prairies humides. Ces plantes se propagent en même temps par spores et par méthode végétatives.

Pour faciliter l'éradication et le contrôle des mauvaises herbes, il est important de savoir non seulement comment et quand elles produisent leurs graines, mais aussi qu'elles sont leurs autres moyens de propagation. Si l'on examine les plantes adventices d'après leur habileté à propager leur espèce par les méthodes végétatives, on les divise en quatre groupes généraux qui sont:

1. — Les mauvaises herbes dont les racines et les tiges ne développent pas de nouvelles pousses (aucune propagation végétative.)

a) Celles qui produisent des graines seulement une saison.

Ce groupe comprend la plupart des plantes annuelles, plusieurs annuelles hivernantes et des bisannuelles.

- Ex: a) Le persicaire,
b) La moutarde sauvage,
c) La petite bardane.
- b) — Celles qui portent des graines durant plusieurs saisons. Ce groupe inclut les plantes vivaces dont les racines sont profondes. Ex: La patience crépue.
2. — La mauvaises herbes dont les tiges développent de nouvelles plantes (par la formation de racines.)
- a) — Les tiges aériennes qui développent des racines soit par stolon ou par tige rampante. Ex: Stolon, épervière piloselle, Tiges rampantes, céraiste vulgaire.
- b) — Les tiges souterraines (rhizomes) qui forment des racines.

Groupe qui comprend un bon nombre de plantes vivaces.

Ex: Le chiendent.

3. — Les mauvaises herbes dont les racines donnent de nouvelles plantes (par la formation de jeunes pousses.)

Ce groupe renferme des plantes vivaces dont le laitron des champs en est le type.

4. — Les mauvaises herbes dont les tiges et les racines peuvent développer simultanément de nouvelles plantes.

Cette classe inclut les plantes vivaces.

Ex: Le chardon du Canada.

Léo VERRET,
Agronome spécial,
Service de la Protection des Plantes,

Pensées

L'alcool tue plus que la guerre. On s'occupe d'empêcher la guerre et on encourage la vente de l'alcool.

En vain améliorez-vous les salaires s'ils sont dépensés à mesure pour l'alcool. C'est comme si l'on versait de l'eau dans un panier.

(Cardinal Manning).

L'ivrogne boit les larmes, le sang, la vie de sa femme et de ses enfants.

(Lamennais).

POSTERITE

Je ne voudrais pas qu'un mot hostile à quelqu'un restât après moi. La postérité n'est pas l'égout de nos passions; elle est l'urne de nos souvenirs et ne doit conserver que des parfums.

(LAMARTINE)

A L'ECOLE

— Voyons, là-bas, au fond de la classe, qui est-ce qui fait ce vacarme?

— M'sieu, c'est mon crayon qui est tombé.

EGALITE DE TRAITEMENT

Germaine raconte à Simone une chose qu'une petite amie lui a dite sous le sceau du secret et lui recommande formellement de n'en parler à personne.

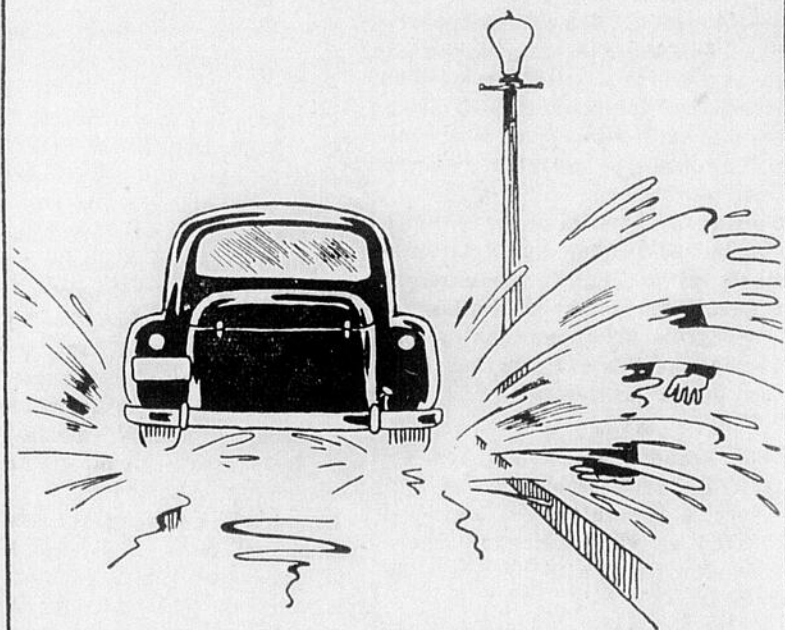
— Sois tranquille, répond Simone, je serai aussi discrète que toi.

PIERRETTE CONNAIT SON AMIE

— Pierrette, ta petite amie Jeanne vient goûter avec toi tantôt; tu seras bien polie et tu lui feras prendre le plus gros gâteau.

— Ce ne sera pas la peine, maman, elle le prendra bien toute seule.

OÙ EST JOS ?



A PRENDRE UNE

Dow
BIÈRE
OLD STOCK



CECI
PEUT VOUS
ARRIVER!

Quels que soient les désagréments de la journée, oubliez-les un moment afin d'essayer une BIÈRE DOW OLD STOCK agréable au goût — cette Bière qui réjouit, qui ne cède la place à aucune autre. Faites des meilleurs ingrédients par des maîtres-brasseurs habiles, elle satisfait vos préférences par la qualité, la pureté et le GOUT! Commandez une caisse ou un carton de BIÈRE DOW OLD STOCK dès à présent!

D202 F

La dissémination des mauvaises herbes

Les mauvaises herbes sont de grands voyageurs. Comme elles n'ont aucun moyen de locomotion, elles emploient différentes forces ou agents pour se transporter ou se disperser d'un endroit à l'autre. De tous les agents qui favorisent la dissémination des mauvaises herbes, l'homme, le vent, l'eau et les animaux jouent les rôles les plus importants. Ces agents de transport sont si effectifs que plusieurs plantes adventices ont été répandues dans des parties du monde où ne les avait jamais rencontrées auparavant.

L'homme transporte souvent des graines de mauvaises herbes à travers les barrières naturelles telles que les grandes étendues d'eau, les montagnes, les déserts. Après que les mauvaises herbes se sont établies dans une localité, le vent, l'eau et les animaux leur aident à se propager. La plupart des mauvaises herbes ont des modifications spéciales qui les rendent capables de se disséminer par un ou plusieurs de ces agents.

Les plantes adventices nous sont arrivées de plusieurs manières. Il y a d'abord:

a) les plantes importées accidentellement ou intentionnellement.

Un certain nombre de mauvaises herbes qui furent d'abord introduites comme plantes ornementales pour d'autres usages, ont été gardées soigneusement dans les jardins ou les champs jusqu'à ce qu'elles se soient bien établies; de plus on les a laissées se propager à leur guise.

Ceci est un cas qui illustre bien cet aspect. Un botaniste américain raconte qu'en 1919 il fut demandé pour aller voir une plante nouvellement introduite, considérée comme rare et de haut prix, qui croissait parmi d'autres plantes d'espèces exotiques dans une rocaïlle à Washington. Cette plante n'était que le bouton d'or (*Ranunculus acris*) qui pousse partout, particulièrement dans les pâturages et les prairies de nos cultivateurs. En 1929, les fermiers qui cultivaient dans le voisinage immédiat de ce fameux jardin de fleurs, se demandaient d'où provenait cette plante à fleur jaune qui surplombait leurs pâturages. En 1932, un botaniste rapportait le bouton d'or comme une nouvelle addition à la Flore de Washington.

En 1933, les pâturages bas, frais et humides, qui couvraient plusieurs milles carrés, étaient jaunes de ce nouveau fléau que l'on ne connaissait dans la région que depuis quelques années.

Nous avons — nous aussi dans la province de Québec — plusieurs plantes importées qui sont devenues des plantes nuisibles pour le cultivateur. Prenons le cas de la grande oseille que l'on rencontre de Québec à Gaspé. Dans sa "Flore Laurentienne" le Frère Marie-Victorin rapporte que cette plante, qui n'est autre que l'oseille des jardins, a sans doute été cultivée par nos aïeux venus de France, et elle a aujourd'hui pris sa place dans la Flore spontanée du Québec.

Autre exemple: Il y a une vingtaine d'années, un immigré, venu d'Ecosse, s'installa à Frelighsburg pour y faire la culture des champs. Il avait apporté avec lui de la graine d'une espèce de centaurée qui se cultivait dans son pays comme plante fourragère espérant continuer ici à utiliser cette plante pour l'alimentation de ses animaux. Sous notre climat, cette centaurée ne donnait qu'un foin médiocre; ces tiges, après dessiccation devenaient dures comme de la broche. Il a donc été obligé d'abandonner son projet de nourrir son troupeau avec une telle plante. Mais la plante avait laissé tomber de la graine sur son

champ laquelle germa l'année suivante. D'une année à l'autre, elle s'étendit sur toute sa terre. Aujourd'hui on la rencontre chez plusieurs cultivateurs des alentours de Frelighsburg et de Dunham.

b) les impuretés dans les grains de semence.

La facilité avec laquelle les mauvaises herbes se répandent par les récoltes est reconnue depuis longtemps. La plupart de nos plantes adventices nous sont venues avec le grain de l'Ouest, acheté en vue de la consommation ou pour la semence, ainsi que celui d'importation étrangère.

Les mauvaises herbes croissent parmi les plantes cultivées parce que leurs habitudes sont à peu près semblables. Et si les graines des plantes utiles ressemblent beaucoup à celles des plantes adventices, ces dernières s'associeront, se mêleront facilement avec certaines récoltes. Les graines agricoles, comme le mil, les trèfles, la luzerne, et à un degré moindre les céréales, contiennent fréquemment des impuretés de graines de mauvaises herbes. Il y a des graines de plantes nuisibles qui ont à peu près la même forme, la même dimension et le même poids que quelques graines de plantes cultivées; de sorte qu'il est difficile de les en séparer sans une machinerie spéciale. Voici le résultat d'une enquête sur les graines de mauvaises herbes trouvées dans le grain de semence qui démontre bien aux cultivateurs qu'elles sont les graines impures les plus communes et l'importance de semer du bon grain.

D'après l'analyse de 1742 échantillons de mil produit dans le Québec en 1936, les mauvaises herbes les plus communes, par ordre d'infestation jusqu'à 5% des échantillons (excepté pour celles considérées comme dangereuses) seraient les suivantes:

1ère colonne: Pourcentage d'échantillons infestés.	2ème colonne: Nombre de graines par oz. d'échantillons infestés.	3ème colonne:
Petite oseille	46.6	77.2
Mourons	38.1	75
Potentille	37.9	55.7
Trèfle jaune	36.9	99.7
Grande - marguerite	32.4	29.4
Plantains	22.1	29
Prunelle commune	13.6	14.5
Chou gras	10.8	14.8
Bermudienne	7.1	17.7
Moutarde sauvage	6.8	6.7
Chardon du Canada	5.9	4.1
Chicorée	5.5	5.4
Silène noctiflore	3.7	6.2
Chiendent	1.8	27.2
Laiteron vivace	1.6	2.1

Nombre moyen de graines de mauvaises herbes par once pour tous les échantillons analysés 142.12

Nombre moyen de graines de mauvaises herbes par once pour tous les échantillons infestés 159.05

Nombre d'échantillons exempts de mauvaises herbes 1102

Nombre d'échantillons analysés 1742

Les analyses sus-mentionnées proviennent du laboratoire fédéral des semences qui est placé sous la direction de M. Auguste Pépin, D.A., Chambre 503, Edifice des Douanes, rue McGill, Montréal. Tous les cultivateurs peuvent y envoyer des échantillons d'une livre de grains ou une once de graines pour les faire analyser. Ainsi, ils se rendront compte du degré de pureté de leur grain de semence avant de le mettre en terre.

CONCLUSION — Les cultivateurs ne doivent pas avoir peur de cribler et recibler leur grain de semence avant de le semer. Pour ceux qui achètent leur semence, il est important de payer plus cher et d'avoir une semence exempte de toutes impuretés et dont le pouvoir germinatif est bon. D'ailleurs, les quelques sous déboursés pour l'achat d'une semence pure porteront un gros intérêt dont le cultivateur se

rendra compte lors de la récolte.

C) Par le foin et les autres grains qui servent à la nutrition des animaux.

Le cultivateur introduit souvent de nouvelles mauvaises herbes ou infeste davantage sa terre en achetant du foin ou des grains alimentaires pour suppléer à la récolte lorsqu'elle est déficiente. L'automne dernier, la récolte de grain a été très faible. La plupart des cultivateurs vont donc être obligés d'acheter une bonne partie de la semence qu'ils vont mettre en terre ce printemps. Alors, c'est le temps de saisir l'occasion pour acheter du grain de semence qui ne contient pas de graines de mauvaises herbes. Méfiez-vous de l'avoine de l'Ouest non certifiée.

De plus, les cultivateurs qui achètent des criblures pour les mélanger avec d'autres grains broyés ou non, sont certains d'apporter sur leur ferme des graines nuisibles en grand nombre, si elles n'ont pas été mouluées ou broyées finement avant de les donner aux animaux. Le broyage grossier ne détruit généralement que les graines de mauvaises herbes les plus grosses. La plupart de petites graines ne sont pas affectées par le broiement et conservent leur vitalité. Plusieurs auteurs américains rapportent qu'ils ont trouvé dans certains aliments grossièrement moulus de 1,000 à 20,000 graines de mauvaises herbes par livre de grain. Le chauffage des criblures avant de les mélanger avec d'autres aliments détruit leur pouvoir de germination ou vitalité.

D) Les mauvaises herbes nous arrivent par les chars de fret et les bateaux.

Plusieurs mauvaises herbes sont arrivées par les bateaux et les chars qui charroient du grain. Lorsque les chars sont en marche, ils laissent parfois tomber des graines le long de la voie ferrée. De plus, lors du déchargement des chars dans lesquels le grain est en vrac (libre), il s'échappe toujours des graines qui tombent dans les cours de chemin de fer. Ces graines germent sur place ou sont transportées par le vent ou l'eau de pluie sur les terrains avoisinants plus propices à leur germination. Il en est de même lors du déchargement des navires qui transportent le grain.

E) Les machines à battre le grain et à emballer le foin.

Il arrive souvent que les cultivateurs emploient ces machines en coopération. Si les batteuses et les presses à foin ne sont pas entièrement nettoyées avant de les changer d'endroit, ils répandront, certes, d'une ferme à l'autre, des graines de plantes nuisibles. La loi des mauvaises herbes de la province de Québec, article 7, pourvoit à l'empêchement de la dissémination des graines de mauvaises herbes par les batteuses. Cet article 7 se lit comme suit: "Toute machine servant à battre le grain doit être soigneusement nettoyée dans toutes ses parties après chaque battage, ainsi que les voitures servant au transport de ces machines".

F) Les instruments de culture.

Dans les façons culturales, les rhizomes ou tiges souterraines des mauvaises herbes, s'accrochent facilement à la charrue, à la herse ou au cultivateur; de cette manière, les rhizomes sont apportés d'un endroit du champ à un autre, ou même d'un champ à un autre. C'est ainsi que de nouveaux centres de distribution s'établissent constamment. Ceci est vrai surtout lorsque la terre est si humide qu'elle tend à coller aux instruments employés. Le pouvoir de distribution des instruments de culture dans des conditions favorables nous fournit l'explication de la multiplication rapide des mauvaises herbes telles que le chiendent, le laiteron des champs, etc...



"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé."

CIGARETTES
SWEET CAPORAL

Prenons le cas d'un cultivateur qui se rend compte qu'une nouvelle mauvaise herbe vivace est arrivée dans ses champs. Cette plante, nouvellement apparue, se propagera très peu d'une année à l'autre si le cultivateur l'empêche de produire sa graine et s'il ne travaille pas le sol. Néanmoins, s'il laboure et herse ce champ dans lequel croît cette plante vivace, ou toutes autres plantes dont les habitudes de reproduction sont semblables, il étendra les racines ou rhizomes sur une étendue beaucoup plus grande. De plus chaque partie sectionnée par la charrue produit une plante nouvelle.

Pour détruire une telle plante, il faut que la herse ramène tous les rhizomes à la surface du sol afin qu'ils soient détruits par l'action desséchante du soleil et du vent ou par la gelée. Ce sont les précautions qu'il faut prendre pour détruire toutes les tiges souterraines du

chardon du Canada, du liseron des champs, du laiteron des champs etc., ou toutes autres plantes vivaces qui se reproduisent par rhizomes ou tiges souterraines.

(à suivre)

Léo VERRET,

Agronome spécial,
Service de la Protection des Plantes.

AIMER

Aimez un chacun d'un grand amour charitable, mais n'ayez point d'amitié qu'avec ceux qui peuvent communiquer avec vous de choses vertueuses; et, plus les vertus que vous mettez en votre commerce seront exquises, plus votre amitié sera parfaite.
(SAINT-FRANÇOIS DE SALES)

VERITE

La vérité ne fait pas autant de bien dans le monde que ses apparences y font de mal.
(LA ROCHEFOUCAULD, Maximes)

ACHATS sans intermédiaires

Tout comme la ligne droite est la distance la plus courte entre deux points, ainsi les magasins-chânes représentent-ils le minimum de distance entre le producteur et le consommateur.

Les magasins-chânes font affaires directement avec les manufacturiers, les établissements de mise en conserves et les cultivateurs. Souvent, ils se portent acquéreurs de toute la production d'un établissement ou de toute la récolte d'un cultivateur. En autant que la chose est pratique, ils s'approvisionnent dans les localités mêmes où ils sont établis, procurant ainsi du travail et des salaires aux gens des environs.

Les magasins-chânes sont pour le progrès. Ils ont donné l'exemple dans la façon de rendre les étalages de marchandises et l'intérieur des magasins plus attrayants pour les clients. Non seulement est-il plus économique d'acheter dans les magasins-chânes — c'est aussi plus agréable. Un magasin-châne est un actif pour une localité.

Les magasins-chânes vendent dans les autres provinces une grande partie des produits manufacturés qu'ils achètent dans le Québec; ils contribuent ainsi à faire mieux connaître dans tout le pays la supériorité du travail de fabrication de la province de Québec.

ASSOCIATION DES MAGASINS-CHÂNES DU CANADA

730, Immeuble University Tower - Montréal
(Une fédération de marchands modernes)

La marche des jeunes sur Québec, c'est la participation de 100,000 enfants, jeunes gens et jeunes filles, au Congrès Eucharistique National

Le Congrès Eucharistique vous attend, jeunes gens et jeunes filles.

Tout le froment destiné à la confection des Hosties qui seront distribuées au cours du CONGRÈS EUCHARISTIQUE NATIONAL est fourni par la JEUNESSE AGRICOLE CATHOLIQUE, la J.A.C.

* * *

Jeunes gens, voulez-vous vivre votre messe? Assistez à la MESSE DIALOGUEE du samedi, 25 juin, au CONGRÈS EUCHARISTIQUE NATIONAL.

* * *

Une part toute spéciale est réservée à la JEUNESSE, pendant le CONGRÈS EUCHARISTIQUE NATIONAL: le vendredi après-midi, 24 juin, est consacré aux ENFANTS qui auront leur manifestation propre. Le samedi matin, 25 juin, célébration de la messe dialoguée pour les enfants et les jeunes gens des deux sexes. Le samedi soir, 25 juin, présentation du grand jeu, le MYSTÈRE de la MESSE.

* * *

Un MYSTÈRE, comme il s'en jouait au MOYEN-ÂGE, époque de foi ardente, sera offert à la jeunesse et au public, le samedi soir, 25 juin, au reposoir des plaines d'Abraham. Ce drame religieux est du moins Calderon de la Barca et est adapté par le célèbre dramaturge français, Henri Ghéon.

* * *

LE GRAND JEU DU "MYSTÈRE DE LA MESSE"

Par le R. P. E. Legault, C.S.C.

Le comité général du Congrès eucharistique de juin prochain a bien voulu ratifier le projet du comité des jeunes, projet ambitieux et neuf: la mise à la scène, sur l'immense plateau des plaines d'Abraham, du "Mystère de la Messe" de Calderon (adapté de Ghéon).

Il y aura de ce mystère deux représentations: l'une pour les enfants, le vendredi, 24 juin, dans l'après-midi; la seconde, le samedi soir 25 juin, pour la jeunesse féminine et masculine. Le grand public sera d'ailleurs admis à l'une et à l'autre de ces représentations.

Une réalisation inspirée du Moyen-Âge, siècles de foi.

C'est Henri Brochet, le disciple le plus pur de Ghéon qui soulignait avec joie l'appel chaque jour plus précis, que l'on fait en Europe à l'art dramatique chrétien dans les plus solennelles manifestations de la vie catholique.

Initiatives qui ne sont, au fond, qu'un retour, par dessus la dramaturgie prostituée de la Renaissance et les attitudes guindées et pompeuses du Grand Siècle, à l'art vrai, franc de tige, populaire et direct à quoi l'Eglise donnait jadis un large appui, parce qu'elle reconnaissait un magistral contrefort de la cathédrale mystique des âmes éprises de Vérité et d'Amour.

Car l'Eglise, divinement conduite, sait de quelles pâtes se pétrissent les chrétiens. Non pas de purs esprits mais des êtres de chair, où s'émeuvent une imagination, des sens, des êtres donc qu'on n'atteindra pas seulement par les subtilités de la dialectique, mais plus vivement et plus universellement, par l'intérêt de toute leur personne: de leurs yeux, de leurs oreilles... Du théâtre, qui n'est pas la chaire, n'attendez pas que quelque chose vous

soit DEMONTRE ou PROUVE. Nous sommes ici sur un plan spécifique où l'on ne doit réclamer que le spectacle d'une réalité souvent méconnue ou embuée d'obscurités et qu'ils nous est donné de voir. Voilà le THEATRE, rigoureusement.

Ce serait peut-être ici, à certains points de vue, la rencontre de la Liturgie du théâtre, l'un complément de l'autre et s'en inspirant.

Le projet du comité s'inscrit donc sous le signe d'une modernité qui n'est au vrai qu'un rajeunissement. On a parlé de la Belgique comme d'une terre de consolation et de joie, à l'occasion de la "première", à Liège, du "Mystère de la Messe". Pourquoi pas le Canada après elle?

100,000 participants.

Et d'autant que Québec fera royalement les choses. Il y a deux ans, quand on donnait au parc des Princes de Paris, une magistrale interprétation du "Mystère de la Messe", à l'occasion du congrès jubilaire de l'A.C.J.F., il y avait 40,000 auditeurs, je devrais dire pour être précis, 40,000 participants.

A Québec, nous serons 100,00.

100,00 admis à participer plus ou moins étroitement au JEU DE LA MESSE. Mettons tout de suite que ce sera inoubliable. Et non pas seulement par la persistance, au pli des mémoires, d'un spectacle que nous voulons beau comme une épopée, ou de la contagion frémissante, de ces milliers, émus de beauté. Le "Mystère de la Messe" restera sur les âmes chrétiennes comme une minute unique où les splendeurs vivantes du drame le plus saint, et le plus vrai, puisqu'il est une action sans tricherie, apparaîtra si neuf, si réel et présent aux yeux que l'on ne pourra plus entendre sa messe matinale du même cœur, souvent indifférent et froid.

Pour avoir assisté au "Mystère des plaines d'Abraham, il y aura des milliers de chrétiens qui entreront dans l'intelligence profonde de la messe, en communion intime avec le Sacrifice réédité chaque jour par la Victime ineffable.

Ce sera le jeu de la "Messe" mais précisément transcrit pour éclairer notre ignorance et fidèlement dévoilée par la Sagesse même de Dieu. Comment on le réalisera...

Il ne... fallait rien moins que l'ardente et un peu naïve ambition des jeunes pour aborder un tel projet. Le comité général leur a fait confiance. Le leur reste de "bâtir" une réussite.

Déjà le comité du "Mystère" s'est assuré les collaborations indispensables. L'union dramatique de Québec assumera la plupart des rôles principaux; les Compagnons de Saint-Laurent fourniront un ou deux interprètes cependant que les différents choeurs, des Ignorants, des Juifs, des Gentils, des Fidèles etc... seront confiés à des groupes homogènes du séminaire de Québec, du collège des Jésuites, de l'Académie commerciale, du collège de Lévis, et de la J.E.C.F. diocésaine.

Il faudra aussi faire appel à quelques milliers d'étudiants et d'écoliers pour assurer la communion de la foule avec les interprètes du plateau.

Une règle à laquelle on tiendra rigoureusement sera celle de l'anonymat. Ce ne sera pas ici l'occasion pour telle vedette de récolter des applaudissements, mais on tentera de réaliser la ferveur des perspectives

sur le mystère de Dieu.

On devine, tout de suite que les exigences de la distribution ne seront pas d'abord d'ordre esthétique. Et quelle pitié s'il fallait livrer au seul métier le sort du grand drame chrétien. Ce qui est exigé, par dessus tout, ce sont des âmes préparées et familières d'un climat vrai. Sans cela on n'aboutirait jamais qu'au gâchis. Imaginez un peu la joie du directeur, qui entendit l'autre jour cette réflexion spontanée d'un membre de l'Union dramatique: "Quel beau couronnement à notre oeuvre et quel inespéré chant du cygne si jamais l'Union dramatique allait bientôt tirer le rideau".

Espérons que l'Union ne songera pas si tôt au chant du cygne. Mais gardons ce témoignage... Quand on accepte de passer sans transition du répertoire traditionnel à l'inédit d'un grand jeu chrétien de plein air, il y a des raisons de croire que voici les interprètes avec des âmes jeunes et préservées du cabotinage gâteux, chancre des amateurs.

Quelques problèmes techniques.

Du seul point de vue technique, la réalisation du "Mystère" comporte de considérables exigences. On y a déjà pourvu en partie.

M. Philippe Côté, l'architecte qui a établi les plans du gigantesque sanctuaire à ciel ouvert sur les plaines, a dessiné pour nous la maquette d'après Delbos, adaptée aux constructions déjà prévues. Nous disposerons ainsi d'un plateau surélevé de 180 pieds par environ 80 pieds. Au centre de la scène une haute construction, un plateau que domine une épaisse table dorée, vers lequel montent de chaque côté les courbes de deux escaliers. Une grotte sous le plateau. De la scène, même au parterre les marches d'un large escalier. Au fond de la scène, s'appuyant sur les hauts pilier du ciborium, une courtine dessinera la ligne d'horizon.

On a également mis à l'étude le problème de l'amplification électrique des voix. Problème plein d'alarmes. Songez qu'il faudra porter, d'égalé façon, aux 100,000 auditeurs disposés en hémicycle, la moindre parole prononcée sur le plateau. Le R.P. Goyer, S.S.S. nous promet une amplification très au point et scientifiquement établie.

Et voilà. Mettons le point final pour aujourd'hui, nous réservant de vous revenir périodiquement pour vous tenir au courant du travail accompli.

R.P. Emile Legault, C.S.C.

Explication du mystère de la messe

On a beaucoup parlé, à date, de ce Mystère de la Messe, qui sera joué à l'occasion de la journée des jeunes, au Congrès Eucharistique National de juin 1938.

Si nous en faisons une brève étude (qui sera donnée en quatre ou cinq tranches) c'est que nous désirons bien vous mettre au courant de la partie religieuse de cette pièce qui est d'une doctrine à la fois simple et profonde.

Nous vous présentons donc pendant quelques samedis, les explications que donne Dom Thomas Becquet, O.S.B.

Un drame sacrosaint.

Le Saint Sacrifice de la Messe est un drame sacrosaint qui se joue quotidiennement parmi nous. C'est une reproduction vivante et réelle d'un fait historiquement passé: le Sacrifice du Christ sur la Croix. Cette reproduction est vivante et réelle parce que justement elle s'adapte à toutes les époques et à tous les âges; elle s'insère et vit dans toutes les races. Cette adaptation, cette mise en oeuvre variée du Sacrifice de la Croix, c'est la liturgie de la Messe, ce sont plutôt les litur-

gies de la Messe, avec leurs rites caractéristiques et divers. De là l'importance de ces rites, qu'ils soient latins ou grecs, arméniens ou slaves. La Messe en effet, est un sacrifice réel en même temps que rituel. Nos rites, tous les rites chrétiens sont chargés de sens; ils sont significatifs à ce point qu'ils nous rappellent la Croix et en appliquent les mérites de la façon la plus efficace.

Le mystère de la Messe de Calderon, parce qu'il n'inspire des rites liturgiques divers, est souverainement théologique et profondément pédagogique. En effet, cette pièce est un enseignement qui parle à tout cœur de chrétien bien né, évoquant et suggérant discrètement, sans heurter ni s'imposer. C'est une pièce de théâtre toutefois, c'est le théâtre où l'on ne vise directement ni morale ni quelque chose d'utili-

taire, mais où la vérité jaillit spontanément du conflit profond des âmes entre elles, du conflit plus profond encore des âmes en elles-mêmes.

Parce que tiré de la puissance évocatrice de la Liturgie, parce qu'animé de vie et de mouvement, "Le Mystère de la Messe" possède plus qu'une science théologique au sens strict du mot; mais, détenant en lui les énergies d'une science mûrie et sûre d'elle-même, il donne vraiment une sagesse spécifiquement chrétienne.

Nous donnerons une explication des origines et de la mise en scène du Mystère de la Messe.

Dom Thomas Becquet, O.S.B.

Le ridicule consiste à choquer la mode ou l'opinion, et communément on les confond assez avec la raison. (DUCLOS, Considération sur les Moeurs)

Voulez-vous ...

FAIRE PROGRESSER VOTRE COMMERCE

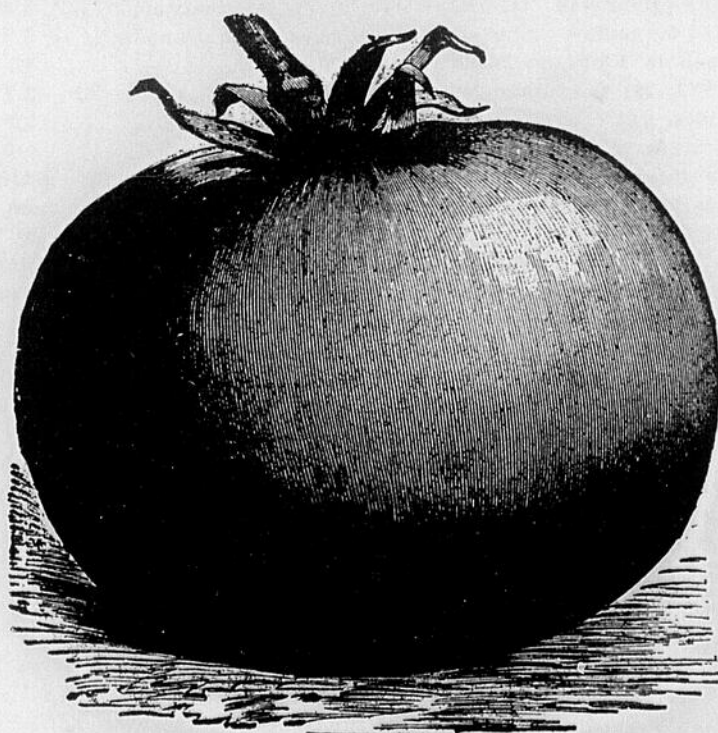
* * *

NOURRISSEZ-LE EN ANNONÇANT RÉGULIÈREMENT
DANS LES COLONNES DE
VOTRE JOURNAL LOCAL.

Le plus grand constructeur de Commerce de nos jours est l'ANNONCE. De la bonne publicité est synonyme des ventes. Il vous en coûte de l'argent — c'est vrai — mais en regard des profits que vous en retirez — c'est une dépense insignifiante. N'importe quel Homme d'Affaire investira de l'argent dans une Entreprise où il y aura du profit pour chaque piastre investie.

* * *

Si vous voulez une preuve que les annonces sont la nourriture du commerce et le font prospérer, regardez les annonces de toutes les grandes maisons d'affaires. Croyez-vous que ces hommes d'affaires avertis seraient de si réguliers annonceurs si cette publicité ne les payait pas?



JOHN BEAR SELECTION SPECIALE. Variété hâtive à fruits ronds, d'un rouge vif, chair ferme, contenant peu de graines, vignes excessivement vigoureuses et productives. La meilleure variété pour l'exportation ou conserve. Lb \$4.25, ¼ lb \$1.50, oz. 50c, ½ oz. 30c, pqt 10c.

Pour obtenir gratuitement un catalogue complet et illustré de 128 pages, s'adresser à:

La Semence Supérieure Inc.

410, Place Jacques-Cartier,
Montréal, Qué.

PAGE AGRICOLE

La vie coopérative

On blâme souvent les méthodes de vente des juifs; on les ridiculise, on en rit, et Dieu sait s'il s'en trouve chez nous pour condamner ceux qui encouragent leur commerce.

J'avoue bien candidement que je comprends difficilement cette manière d'agir. On sait que d'habitude on peut entrer dans le magasin d'un juif et que c'est normal de s'attendre à ce que le premier prix fixé pour un article, puisse être réduit dans une proportion plus ou moins grande.

Pour ma part, je ne trouve pas à redire à ce que certains vendeurs pratiquent cette méthode de vente si elle constitue un appât pour la clientèle.

N'est-il pas vrai que, tout naturellement, on estime qu'une réduction de prix est quelque chose de gagné. Et tout naturellement aussi, n'aimons-nous pas à nous donner ce plaisir de gagner quelque chose, tout en faisant un achat.

Ca ne prend pas beaucoup de psychologie pour déduire de ce petit travers de vanité commun à beaucoup de mortels, qu'une méthode de vente qui en tient compte et le flatte, serait susceptible de rapporter des profits.

N'avez-vous pas déjà constaté le plaisir de celui qui, par exemple, s'en va acheter un habit et qui se glorifie du fait qu'il a fait "baisser" le vendeur de trois, quatre ou cinq dollars. Plus la baisse est forte, plus la gloire a de la valeur, et c'est tellement vrai que le même habit acheté au même prix, mais sans réduction cette fois, ne serait pas prisé tout à fait autant, alors que le vendeur dans le dernier cas serait certainement le plus digne des deux vendeurs.

Que de ventes de ce genre se font ce printemps dans le domaine des engrais chimiques... Que d'achats aussi...

Un petit examen de conscience, ami lecteur, ne vous permettrait-il pas de constater que vous vous êtes payé cette petite flatterie... à vous-même et à votre petite vanité. Je ne sais plus qui a dit que nous sommes tous un peu maquignons et que nous aimons à en faire parade! Que de fois n'ai-je pas vu des vendeurs d'engrais chimique réussir leur vente en réduisant tout simplement leurs prix au niveau de ceux de la Fédération.

Celui qui achetait ainsi ne voulait certainement pas être injuste envers la Fédération. Il réalisait même qu'il lui devait d'avoir pu acheter de tel vendeur au prix de liste la la Fédération. Mais... en achetant de la Fédération, il n'aurait pas eu ce tout petit velours que l'on ressent en disant: "Je l'ai fait baisser de tant de la tonne..."

On oublie peut-être trop facilement que pour donner à la Fédération la chance de jouer son rôle bienfaisant dans la vente des engrais chimiques, il lui faut le volume et que ce volume ne s'édifie que par le groupement de petites commandes.

Et on n'ignore pas que cette société joue chez nous un rôle que les provinces voisines ont, à plusieurs reprises, commenté fort élogieusement, notamment lors de la fameuse enquête Stevens, alors qu'elles lui ont attribué le mérite du fait que les engrais chimiques se vendaient dans le Québec moins cher qu'ils se vendaient dans l'Ontario.

On oublie peut-être trop facilement que la Fédération en faisant ses achats et en établissant ses prix le fait de telle sorte qu'elle donne immédiatement le prix auquel elle peut vendre tout en rencontrant raisonnablement les multiples frais de manipulation, transport, etc., etc. Il ne faut donc pas en traitant avec la Fédération, s'attendre à ce qu'elle "baisse ses prix" pour celui-ci ou celui-là uniquement par ce qu'il est plus maquignon que ne l'est son voisin. Sa méthode de vente ne tient nul compte du système juif plus qu'elle ne tient compte du petit velours qu'une baisse de prix ne ferait à la vanité de celui-ci ou de celui-là.

Alfred SAVOIE.

LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

fournit les commentaires suivants sur le marché

BEURRE:

Ce marché est demeuré stable et peu de changement à noter dans les prix.

Bien que la compilation totale des stocks au 1er avril, par tout le Canada, ne soit pas encore à notre portée, il est évident que d'après le relevé préliminaire, nous pouvons facilement anticiper une réduction substantielle, comparativement à la date correspondante de l'an dernier.

Généralement, chaque année, dès l'ouverture des fabriques, la production augmente graduellement de

jour en jour, mais pour d'ici quelque temps, une quantité assez considérable sera retenue afin de répondre à la demande des districts ruraux qui contrairement à l'an dernier n'ont pas de surplus, mais plutôt à court d'approvisionnements.

Du côté campagnard, nos opérateurs locaux devront donc maintenant s'attendre à une demande beaucoup plus lente, mais par contre les arrivages de beurres frais sur nos marchés urbains seront d'autant plus légers et en considération du stock restreint de beurre d'herbe, la fermeté des détenteurs se continuera constante.

A la fin du mois de mars dernier, une certaine quantité de beurre étrangers a été importée, en vue de parer à la situation qui existe actuellement et, selon toutes probabilités, la quantité disponible sera maintenant nécessaire ou absorbée rapidement pour alimenter la demande régulière jusqu'à ce que nos fabriques domestiques soient en position de produire suffisamment.

Lundi, avant-midi, le 4 avril, les prix du No. 1 Pasteurisé, reclassifié d'herbe, au gros, variaient de 35½¢ à 37½¢ la livre et ceux des beurres frais de 35½¢ à 35½¢ la livre.

FROMAGE:

Avec une bonne demande domestique, les arrivages courants, colorés de Québec, furent rapidement écoulés aux prix de 14½¢ à 14¼¢ la livre.

VOLAILLES VIVANTES:

Poules: — Les arrivages sont légers; la demande plus active et les prix fermes. Les poules de race "Leghorn" de belle qualité sont spécialement recherchées.

Poulets à griller: Avec une diminution d'arrivages et seulement suffisants pour répondre à la demande immédiate, la vente a été rapide et les prix inchangés. Il y a cependant avantage à l'expédition que des sujets bien engraisés ou finis à point.

VOLAILLES ABATTUES:

Les arrivages de volailles fraîchement abattues sont pratiquement nuls actuellement et les prix sont fermes.

OEUF:

MONTREAL et QUEBEC: — Une autre baisse a été enregistrée sur notre marché aux oeufs. Ainsi que pour la semaine précédente, une distribution plutôt lente, une augmentation d'arrivages et une offre des détenteurs excédant la demande des détaillants ont contribué à un autre fléchissement de prix. Toutefois, à la fin de la semaine, avec une meilleure demande et avec moins d'arrivages, la situation semblait quelque peu améliorée et les prix plus soutenus.

VEAUX ABATTUS:

MONTREAL: — Les sujets engraisés au lait, de bonne qualité, sont recherchés et les prix sont fermes.

QUEBEC: — Les arrivages courants excèdent encore la demande et les prix accusent une baisse.

PORCS ABATTUS:

MONTREAL et QUEBEC: — Marché ferme et les prix ont tendance à se raffermir.

PRIX DE REMISE

Semaine finissant le 2 avril 1938

POULES VIVANTES

A — 5 lbs et plus 22c

B — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 21c

C — 3 lbs jusqu'à 4 lbs 18

COQS 15

POULETS VIVANTS "A Griller"

(GRIS)

A — 3 lbs et plus 33c

B — 2½ lbs jusqu'à 3 lbs 30

C — 2 lbs jusqu'à 2½ lbs 26

(BLANCS)

A — 2½ lbs et plus 30c

B — 2 lbs jusqu'à 2½ lbs 28

C — Pesanteurs moindres et qualité inférieure 23

OEUF:

A — Gros 23c

A — Moyens 21

B — 20

C — 18

VEAUX ABATTUS:

(Engraisés au lait)

Bons — 11

Moyens — 09

Communs — 07

POULETS ABATTUS

(Engraisés au lait)

A — 6 lbs et plus 32c

A — 5 lbs jusqu'à 6 lbs 31

A — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 29

B — 6 lbs et plus 29

B — 5 lbs jusqu'à 6 lbs 28

B — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 27

POULETS ABATTUS

(Sélectionnés)

A — 6 lbs et plus 30c

A — 5 lbs jusqu'à 6 lbs 29

A — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 28

B — 6 lbs et plus 26

B — 5 lbs jusqu'à 6 lbs 25

B — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 24

C — 6 lbs et plus 26

C — 5 lbs jusqu'à 6 lbs 24

C — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 23

C — 3 lbs jusqu'à 4 lbs 21

POULES ABATTUES:

(Sélectionnées)

Spécial — 5 lbs et plus 24c

A — 5 lbs et plus 23

A — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 22

A — 3 lbs jusqu'à 4 lbs 21

B — 5 lbs et plus 21

B — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 20

B — 3 lbs jusqu'à 4 lbs 19

C — 5 lbs et plus 19

C — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 18

C — 3 lbs jusqu'à 4 lbs 17

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

PRIX DE REMISE POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 29 MARS 1938 INCLUSIVE

MONTREAL et SUCCURSALE

QUEBEC

(BEURRE FRAIS)

No. 1 Pasteurisé 35½c

No. 1 non pasteurisé 35 c

No. 2 34½c

TRES IMPORTANT: —

Aucune commission ou frais d'emmagasina-

ge à déduire de nos prix de remise de beurre.

ANIMAUX VIVANTS:

Prix obtenus sur le marché de

Montréal, lundi, le 4 avril, 1938,

par la Coopérative Canadienne du

Bétail de Québec, Ltée.

PORCS

Select

190 — 230 lbs 10.75 (1) 11.00 (2)

Prime — — \$1.00

Bacon 180 — 230 lbs 10.75—11.00

Boucher

160 — 240 lbs . . 10.25—10.50

Léger 120 — 160 lbs 10.25—10.50

Lourd 240 — 270 lbs 10.25—10.50

Extra Lourd 270 plus 9.75—10.00

Truies 7.00—8.00

VEAUX DE LAIT

Choix 7.00—7.50

Bon 6.00—6.50

Moyen 5.00—5.75

Commun 4.00—4.50

VEAUX DE CHAMP

Bon 3.00—3.50

Moyen 2.75—3.00

Commun 2.25—2.50

MOUTONS

Bon 4.50—5.00

Commun 3.00—3.50

(3) Choix 8.50—9.00

Pesant 6.00—6.50

Bélier 6.00—6.50

Commun 5.00—5.50

VACHES

Choix 4.50—4.75

Bonne 4.00—4.25

Moyenne 3.50—4.00

Commune 2.50—3.00

Très Com. 2.00—2.50

TAURES

Choix 5.25—5.75

Bonne 5.00—5.25

Moyenne 4.50—5.00

Commune 2.50—3.50

TAUREAUX

Choix 4.25—4.50

Bon 3.75—4.00

Moyen 3.50—3.75

Commun 3.00—3.50

BOUVILLONS

Choix 6.25—6.50

Bon 5.75—6.00

Moyen 5.00—5.50

Commun 4.50—5.00

Com. Leg. 3.50—4.00

(1) Nourris et abreuvés

(2) Par camion

(3) Nourris au grain.

EXPLICATION

Josette. — Maman, pourquoi y a-t-il de la croûte autour du pain?

Lucette. — Je le sais, moi; c'est pour retenir la mie, qui sans cela s'émietterait.

ANALOGIE PHONETIQUE

— Quelle ressemblance y a-t-il entre une pomme cuite et un menteur?

— Ils ne sont crus ni l'un ni l'autre.

A VENDRE

Outils au complet pour forgeron, à bonnes conditions.

S'adresser à:

Gaspard LAFRENIERE

Tél. 18 Maskinongé, Qué.

FAMILEX progresse toujours

parce que ses vendeurs sont prospères! Si vous voulez un commerce qui vous appartienne, des revenus qui augmentent continuellement, écrivez à FAMILEX, 570 St-Clément, Montréal. Nous avons montré le chemin du succès à plus de 800 vendeurs, NOUS POUVONS VOUS AIDER! Territoire exclusif. Proposition avantageuse. Pas de risque. Pour détails et catalogue gratis, écrivez à FAMILEX.

LA COOPERATIVE AGRICOLE DE ST-JUSTIN

par son COUVOIR A LOUISEVILLE

OFFRE AUX AVICULTEURS DE LA REGION DES POUSSINS DE 1ère QUALITE

Plymouth Rock barré 12c. et 14c.
Livourne (Leghorn Blanches) 10c. et 12c.
Provenance: Coqs enregistrés R.O.P. ou de descendance.
40% de poules d'un an. Oeufs incubés 24 onces et plus.
Poulettes des deux races, de 4, 6 et 8 semaines à 25c. du mois.

SPECIAL POUR AVRIL SEULEMENT

Poussins poulettes 90%

Plymouth Rock barré femelles 22c.
Plymouth Rock barré coqs 04c.
Livourne (Leghorn) Blanches (grosses) femelles 20c.
Livourne (Leghorn) Blanches (grosses) coqs 01c.

ESCOMPTES ACCORDES POUR TOUTE LA SAISON

500 poussins ½ sou; 1000 1 sou; 3000 et plus 1½ sous.

Commandez immédiatement — Quantité limitée

COUVOIR LOUISEVILLE,

J. Roland Brassard, Secrétaire.

F.-J. SYLVESTRE
St-Barthélemi

Téléphone 15
Casier postal 101

Matériel apicole

Colonies d'abeilles, abeilles en paquets, reines, ruches modèles, sections, cire gaufrée, cadres, extracteurs, broches étamée, métal perforé, etc.

CATALOGUE SUR DEMANDE

Louiseville en Activité

(PAR VERVILLE)

Notre Collège

On l'agrandirait!... est-ce un canard?... Non, loin de là!... Dans deux ou trois mois, nous verrons notre vieux collège prendre des proportions imposantes! Il mesurera cent soixante-sept pieds sur cinquante sept, et pourra alors faire bonne figure à côté des Institutions du genre dans les grandes villes de la province de Québec.

Et c'est légitime!... Elles sont rares les paroisses qui, durant les cinquante dernières années, n'ont pas été témoins du développement de leurs Institutions religieuses. Louiseville est peut-être la seule à entrer dans cette catégorie.

En effet, tel que bâti en 1892, notre vieux collège est demeuré le même dans son austère revêtement de pierre grise!... Nos anciens élèves qui sont maintenant dans la soixantaine retrouvent encore dans leur vieux collège l'ami fidèle chez qui, le cours des années n'a pas réussi à donner une physionomie nouvelle.

Mais ce vieux collège est maintenant devenu trop exigu pour contenir nos trois cents élèves. La neuvième année a érigé domicile dans la salle d'étude des professeurs; le grand parloir a été, depuis trois ans, transformé en classe pour y recevoir nos élèves de huitième année; dans certaines classes, nous regorgeons d'élèves: c'est ainsi qu'en sixième année nous avons eu 42 élèves inscrits; en cinquième, 44 élèves; en quatrième, 40, en troisième et deuxième année, 56. A cela, ajoutons que la chapelle est devenue trop étroite pour loger nos pensionnaires, nos internes, et les treize religieux; le réfectoire craque sous la poussée de nos quatre-vingt-dix pensionnaires; la salle de récréation, elle aussi, est insuffisante; et le dortoir donc!... disons-le tout bas!... il est loin d'être — à l'épreuve du feu, et cependant cent vingt enfants y montent tous les soirs, ne se doutant guère du danger qui sans cesse les menace.

BATISSONS!... BATISSONS!...

Oui, bâtissons, puisque notre distingué député provincial, M. Paul Caron, veut bien nous prêter main forte. L'occasion est belle, pourquoi n'en pas profiter!...

Cet agrandissement mesurerait 67 pieds par 57. Il comprendrait, au rez-de-chaussée, une nouvelle salle de récréation; au premier étage, une vaste chapelle et deux classes; et au deuxième et au troisième étage deux dortoirs pouvant contenir chacun soixante-quinze lits. Le tout serait bâti à l'épreuve du feu.

Par suite de transformations dans le vieux collège, le nombre de classes s'élèvera à treize; nous pourrions ainsi accepter, sur proposition de la Commission Scolaire, les élèves de l'externat qui voudraient continuer leurs études en cinquième et en sixième année. Nous réserverons aussi un local pour l'établissement d'un cours agricole dont bénéficieraient les fils de nos cultivateurs et ceux des paroisses environnantes.

Mais l'enseignement principal au sein de notre école sera toujours celui qui nous est tracé par le Conseil de l'Instruction publique; et selon son désir nous désirons pousser les études au-delà d'une huitième année. Un cours qui se termine en huitième année est des plus incomplets. Ignore-t-on qu'en huitième on ne donne aucune notion de Physique, de Chimie, de Géométrie, de Trigonométrie, de Mécanique, de Minéralogie, de Physiologie, de Cosmographie, de Principes littéraires, d'auteurs Français et Canadiens, etc... Une huitième année de nos jours ne vaut pas une sixième année d'il y a dix ou quinze ans. Aussi le jeune homme qui termine ses études en huitième année est-il loin d'être ferré pour affronter les mille difficultés de la vie.

Relevons donc, chez nous, le niveau intellectuel. Pourquoi nos élèves de huitième année ne continueraient-ils pas leurs études en 9e, puis en 10e, voire même en 11e année pour en être admis ensuite aux écoles d'enseignement supérieur?...

Il y a aussi le côté religieux qu'il ne faut pas négliger dans une école chrétienne. Les autorités du Collège s'en occupent activement. Il y a un mois à peine, on y a jeté les bases d'une Croisade Eucharistique.

Ces Croisades Eucharistiques, qui ont pris naissance au Congrès Eucharistique International de Lourdes en 1914, ont pour but d'embrigader le jeune, d'en faire d'abord des passionnés des choses Eucharistiques, telles que communions, messes, visites au Saint-Sacrement, Heures-Saintes, pour ensuite faire des apôtres de l'Action Catholique. C'est donc un apprentissage de l'Action Catholique qu'ils devront exercer plus tard dans le monde. La devise des Croisés est: "Prie, Communique, Sacrifie-toi, sois apôtre".

Mais la jeunesse a besoin d'enthousiasme: voilà pourquoi, les Croisés forment un bataillon à l'allure chevaleresque; ils portent un uniforme; ils marchent au son des tambours, participent à toutes les démonstrations religieuses, patriotiques, civiles et scolaires.

Se procurer les fonds requis pour constituer un corps de Croisés n'est pas une petite affaire!... Aussi le F. Directeur du Collège a-t-il eu recours aux différents corps publics de la cité.

La Commission Scolaire, dont le mobile a toujours été de procurer le bien des enfants, a souscrit pour un montant de \$100.00; le Conseil de la Ville doit en faire autant, nous a-t-on assuré ce matin; le Conseil d'Etat des Chevaliers de Colomb de Colomb de la Province de Québec, par l'entremise de Monsieur Raymond Arès, son distingué Secrétaire, nous fera tenir bientôt un chèque très substantiel; les Chevaliers de Colomb, section de Louiseville, prouveront sous peu qu'ils s'intéressent grandement à l'Œuvre des Croisés; les dirigeants de la Textile ne resteront certainement pas en arrière devant un si beau mouvement de jeunesse.

Toujours dans le but de ramasser les fonds suffisants, et avec l'approbation de son Honneur le Maire de la Cité de Louiseville, une souscription sera levée auprès de notre sympathique population; de leur côté nos jeunes du Collège présenteront au cours du mois de mai, une soirée dramatique et musicale et un peu plus tard une fête sportive avec déploiement de culture physique et de gymnastique.

Et il ne restera plus qu'à l'Amicale des Anciens de faire sa part; que ne fera-t-elle pas puisque le Conseil de l'Amicale forme naturellement le comité protecteur de la Croisade Eucharistique du Collège!...

Dans toutes ces circonstances, nous en sommes assurés, notre population saura faire preuve de générosité envers l'Œuvre des Croisés de l'Eucharistie, oeuvre par excellence de formation chrétienne de la jeunesse.

* * *

L'activité règne donc à Louiseville!... Elle est intense au collège, et dans tous les domaines: dans le domaine matériel, dans le domaine intellectuel, et dans le domaine religieux.

* * *

Ces quelques considérations dues à la plume alerte de notre Rév. Frère Directeur actuel, feront toucher du doigt que celui-ci est un passionné du progrès, et que sous son ardente impulsion, notre Académie commerciale va prendre un essor considérable cet été.

Il était grand temps d'ailleurs et nous encourageons fortement le Frère Directeur à combattre fermement pour la belle cause qu'il défend à Louiseville: L'expansion de la culture et du progrès intellectuel.

A Bâtons Rompus

LA JEUNESSE LIBÉRALE.

La jeunesse libérale de Sherbrooke est en train de se fondre, de se rénover. La constitution de la société sera totalement modifier. On parle d'un grand ralliement libéral pour cet été.

Ici, nous avons institué il y a trois ans, une jeunesse libérale. Malheureusement, pendant que chez nos adversaires règnent une entente et un esprit d'organisation vraiment étonnants, nous, de la jeunesse libérale, ne faisons absolument rien. Pas de local où se rejoindre, jamais de réunions, de causeries intimes, où se rétrempir, étudier les problèmes complexes de la politique libérale. Cet état d'omerté reste infiniment préjudiciable au développement de la jeunesse libérale. Les élections viendront encore et nous serons pris par surprise. Que nos chefs libéraux, s'ils veulent combattre l'esprit d'initiative de nos adversaires fassent donc quelque chose pour notre jeunesse!

LOUISEVILLE SE DOIT DE RESPECTER L'HYGIÈNE.

Nous avons, en notre ville, un certain nombre de maisons, qu'il est facile de désigner, qui ne répondent nullement aux exigences les plus élémentaires de l'hygiène.

Que le bureau d'hygiène soit avisé d'inspecter telle ou telle maison vide ou occupée, et nous sommes convaincu que le bureau émettra une injonction commandant des réparations urgentes, ou qu'à défaut de ce faire, un règlement municipal en interdise l'occupation ou force le propriétaire négligent soit à réparer sa maison, ou de la démolir, comme nuisance publique.

Ainsi, en pleine grande rue, nous avons une maison vide, ou pullule la vermine et la saleté. Est-ce normal de tolérer pareille négligence. Assurément non. Nous voulons croire que son propriétaire ignore un tel état de choses. Mais il est d'utilité publique, de signaler ce mal aux autorités, afin que celles-ci y voient, sans délai.

UN BAIN PUBLIC NECESSITE POUR LES LOUISEVILLIENS.

Si nous avions ici quelqu'un de proposé à l'urbanisme de notre ville, il mettrait à la base d'un programme d'embellissements pratiques, l'installation d'un bain public. Il suffirait à cet effet de déterminer un endroit convenable pour l'établissement d'une piscine assez large pour suffire aux besoins de notre population.

Nous avons maintenant un parc qui aura certainement son utilité, surtout quand on aura vu à y installer des bancs — un parc sans banc de repos n'aurait pas sa raison d'utilité pratique — C'est déjà un progrès considérable dans la marche de nos améliorations locales, mais un bain public, loin d'être un luxe, est une nécessité ici et une protection pour la jeunesse.

Rappelons-nous toutes les tragiques noyades du Lac St-Pierre, pour nous convaincre que ces faits regrettables ne se seraient jamais produits, si nous avions enfin une piscine.

Nous comptons grandement sur

LE COIN DES POETES:—

Le vase brisé

Le vase où meurt cette verveine
D'un coup d'éventail fut fêté;
Le coup dut effleurer à peine:
Aucun bruit ne l'a révélé.

Mais la légère meurtrissure,
Mordant le cristal chaque jour,
D'une manche invisible et sûre
En a fait lentement le tour.

Son eau fraîche a fui goutte à goutte,
Le suc des fleurs s'est épuisé;
Personne encore ne s'en doute;
N'y touchez pas, il est brisé.

Souvent aussi la main qu'on aime,
Effleurant le cœur, le meurtrit;
Puis le cœur se fend de lui-même,
La fleur de son amour périt;

Toujours intact aux yeux du monde,
Il sent croître et pleurer tout bas
Sa blessure fine et profonde;
Il est brisé, n'y touchez pas!

SULLY PRUD'HOMME.

l'initiative de la J.O.C., et sur la merveilleuse organisation de ses "Loisirs" pour insister bruyamment s'il le faut, auprès de notre député provincial, pour l'installation d'une piscine de nage, dès cet été. A notre gré nous irons de notre collaboration soutenue pour gagner ce point, à l'avantage de notre jeunesse locale, privée depuis trop longtemps de l'exercice sanitaire de la nage.

LES RETRAITES PAROISSIALES.

Deux semaines consacrées aux retraites paroissiales ne sont pas de trop, quand elles visent à l'épure d'une population maintenant aussi nombreuse qu la nôtre. En ces temps de crise où les consciences semblent meurtries par la dévalorisation du sens et de l'esprit catholiques, où surtout les esprits s'éloignent de l'idée du devoir, et où les cœurs refusent les dons de la religion et trahissent la doctrine de la charité, des retraites paroissiales comme celles qui commencent ici sont un bienfait du ciel, une rosée spirituelle qui amollit la terre durcie, et la rend plus propice à la bonne semence. Pour le peuple, les retraites paroissiales sont une école de lumière qui leur apprend la vérité par l'exposé des grandes doctrines et qui crée peu à peu par la réflexion ce grand bienfait: la conviction catholique. Elles sont aussi, et c'est là leur gloire une école de volonté. C'est le temps de se dresser une règle de vie à la mesure même de ses obligations, de décider de s'affranchir de la peur ou de l'insouciance d'affirmer nettement, dans les cadres de sa vie, une personnalité catholique.

Les Retraites paroissiales sont un bienfait pour une ville manufacturière comme la nôtre où le vice frôle du bras la vertu pas toujours assez résistante. Elles sont une source de grâces pour une population, et ses avantages dans ce domaine nous vaudront à tous de pratiquer une vie meilleure, plus intensément catholique et d'autant plus méritoire. Il faut signaler l'excellent travail spirituel que viennent d'opérer en notre ville ces deux missionnaires Franciscaïns qui devront repartir l'âme contente, satisfaite du magnifique spectacle d'assurances vastes, bien disposées, attentives à la parole de vérité.

Il faut aussi souhaiter que péri-

diquement, chaque année, et ce n'est pas trop, une retraite paroissiale ait lieu. Ce serait une excellente tradition à entretenir et ce, pour la propreté morale des citoyens de Louiseville.

Cette coutume des retraites annuelles semble définitivement implantée ici grâce à l'initiative de notre Curé, auquel nous devons de plus, la distribution gratuite du "Bulletin Paroissial", très artistiquement rédigé, et qui est un merveilleux organe au médium de bonne publicité catholique.

Le seul regret que nous ayons à formuler; c'est que la semaine de retraite masculine tombe dans la semaine sainte. Cette semaine, l'une des plus graves de l'année liturgique est pourtant assez chargée de sens catholique et d'offices religieux, sans l'encombrer d'une retraite. Il serait si facile néanmoins d'avancer d'une semaine la retraite féminine. Tout serait terminé pour le Dimanche de la Passion, et chose certaine, les habitués de la Semaine Sainte y trouveraient grand profit.

VOULEZ-VOUS FAIRE PLUS D'AFFAIRES?

Alors modernisez votre magasin, et améliorez votre méthode de ventes. Nos canadiens se plaignent avec raison d'ailleurs, de la compétition juive ou syrienne. Mais il faut reconnaître que ces derniers n'épargnent rien pour rendre attrayantes leur devanture. Leur système d'éclairage est parfait, leur vitrine moderne, et bien à la page.

Que nos canadiens fassent la même chose. Il y a parfois des changements coûteux qui s'imposent, mais ils verront combien la vente est relativement facile une fois ces réparations réalisées. Ils n'en reviendront pas de ce qu'un peu de travail bien dirigé peut accomplir.

Il y a des marchands dont les affaires sont plus ou moins brillantes et qui désespèrent vraiment du succès. Qu'ils modernisent donc leurs vitrines, leur magasin, qu'ils dépensent à cet effet un peu plus d'argent et le succès immédiat, surprenant, répondra à leurs efforts et à leur souplesse à se plier aux exigences de la mode. De prime abord, elles peuvent paraître futiles, elles n'en sont pas moins l'unique secret de la formule du Succès.

Louiseville en Activité

[SUITE]

Billet du Samedi.

Le réveil rural

M. Georges Bouchard, député de Kamouraska à la Chambre des Communes, expliquait l'autre soir à la Société Saint-Jean-Baptiste, section Duvernay, ce que le "Réveil Rural", société d'éducation et de propagande fondée récemment, se propose d'accomplir au cours des prochains mois pour rendre à la vie rurale tout son prestige et tout son prix aux yeux des cultivateurs du Québec d'abord, mais aussi de la masse de notre population. Démarche opportune qui fait honneur au sens patriotique des personnes qui en ont pris l'initiative et qui mérite certes d'être couronnée d'un succès complet.

Si l'on veut empêcher la désertion des campagnes il est indispensable d'inspirer au cultivateur une plus grande fierté de son état, de ses occupations, de son rôle au sein de notre société. Tant que le rural se sentira inférieur au citadin on aura beaucoup de peine à le tenir sur sa ferme. En même temps, il est de première importance de démontrer au cultivateur qu'il lui est possible de s'organiser une vie intéressante, où il aura l'avantage de s'instruire, de se distraire, de s'amuser, tout comme les gens des villes, même si ce n'est pas exactement par les mêmes moyens.

C'est l'objectif que se fixe le "Réveil Rural". M. Bouchard le disait devant les membres de la St-Jean-Baptiste et on le redira dans de prochaines causeries: la nouvelle société veut "inspirer le goût de la vie compagne et des institutions rurales, et faire mieux comprendre l'importance de la carrière agricole, d'aider à l'agriculture, aux industries agricoles, aux métiers de la campagne et de la petite industrie rurale par la diffusion d'idées nouvelles, par la conservation des traditions précieuses, par le développement de l'instruction, par l'enseignement des méthodes coopératives et par l'encouragement de l'effort collectif..." Et le reste du programme est à l'avenant.

On ne peut que souhaiter voir réussir pleinement la campagne entreprise par le "Réveil Rural" et quiconque dispose de quelque influence doit appuyer de toutes ses forces. Déjà, paraît-il elle peut

compter sur l'aide généreuse des sections du gouvernement provincial qui s'occupent des districts agricoles. Il n'est peut-être pas, à l'heure actuelle, de campagne plus nécessaire, plus urgente. Toute la province, toute notre population est intéressée à garder le cultivateur sur sa terre et à le rendre fier et content de son sort.

* * *

En mai, nous aurons l'opportunité par des conférences ici et là, de révéler au public des cultivateurs, l'importance qu'il y a pour eux de se cramponner, coûte que coûte à leur morceau de terre. Tout le succès économique, de nos paroisses, repose en partie sur cet attachement nécessaire et sacré à la terre.

Les congrès athées en 1938

L'année 1938 sera marquée par une grande offensive de l'athéisme militant contre la civilisation chrétienne. Les réunions suivantes sont prévues:

- 1) Session des Libres-Penseurs américains qui aura lieu vraisemblablement au mois de mai à New-York.
- 2) Congrès des Unions de Libres-Penseurs marxistes à Mexico en juin.
- 3) Session des Libres-Penseurs tchécoslovaques à Teplitz, en juin.
- 4) Session des Libres-Penseurs français à Boulogne-sur-Mer. La date exacte n'en est pas encore fixée.
- 5) Le Congrès international de l'Union Mondiale des Libres-Penseurs à Londres, du 9 au 13 septembre.
- 6) Session des Unions illégales de Libres-Penseurs de l'Amérique du Sud qui se réunira vraisemblablement à Chicago.

En outre, des sessions et congrès moins importants auront lieu en Belgique, en Hollande, en Suisse et au Luxembourg. Les dates n'en sont pas encore fixées.

"RUSSIA IN CHAINS"

("La Russie enchaînée" par Ivan Solonevitch, Edition Williams & Norgate Ltd, Londres.)

M. Ivan Solonevitch a personnellement vécu en URSS. Il est donc bien placé pour raconter ce qu'il a

vu dans ce pays et son livre est un nouveau témoignage de valeur concernant le long martyre du peuple russe sous le joug du communisme. Il décrit notamment avec une précision saisissante la vie dans les camps de travaux forcés et la terreur dans le "paradis" rouge. On sait que M. Solonevitch a fui de Russie à travers les forêts. Il est actuellement établi à Sofia où il édite un journal antisoviétique "La voix de la Russie" (Goloss Rossijs) et qu'il a été récemment victime d'un attentat communiste auquel il a échappé, mais où sa femme et son collaborateur ont trouvé la mort.

L'ACTIVITE DU COMITE CATHOLIQUE NEERLANDAIS "PRO DEO" EN 1937

Le Comité catholique néerlandais "Pour Dieu" a diffusé en 1937:

- 1) Neuf millions de feuilles volantes (42 millions de pages imprimées) contenant des articles apologetiques sous une forme populaire;
- 2) un demi-million de brochures sur les mêmes sujets;
- 3) un demi-million de timbres pourvus de textes rappelant l'idée de Dieu;
- 4) il a placé dans plusieurs grandes villes des "lettres lumineuses" et des "croix lumineuses";
- 5) il a organisé partout des meetings et des conférences.
- 6) il a établi une documentation très étendue sur tous ceux qui, dans le pays, travaillent contre Dieu.
- 7) il a organisé une grande exposition pour renseigner et avertir le public.
- 8) il a fourni à la presse des renseignements sur le mouvement contre Dieu, sous toutes ses formes.

CORRIGEONS-NOUS!

Intermission

On ne doit pas employer intermission pour désigner l'entracte au théâtre. L'entracte se dit intermède si l'on veut désigner les divertissements destinés à occuper l'entracte.

Lorsqu'il s'agit de sport, l'intervalle entre deux joutes ou deux parties d'une même joute se dit repos, temps de repos, ou répit. Si l'on veut désigner l'intervalle entre les deux parties d'une même joute, on peut se servir du mot mi-temps, qui est féminin.

Pièce vocale

C'est une herreur d'appeler pièce vocale un morceau de chant ou une pièce de chant.

Musique en feuilles

Musique en feuilles est une expression impropre, qu'il faut remplacer par papier de musique.

Notons que le papier à musique est le papier réglé sur lequel on écrit la musique.

Ordre en conseil, arrêté ministériel
Ordre en conseil n'est pas français. Employons: décret, arrêté du conseil, arrêté pris en conseil, arrêté en conseil des ministres.

En France, on désigne par arrêté ministériel l'ordonnance d'un ministre, et non pas le décret pris en conseil des ministres.

Officiels

Officiels (substantif) n'est pas français. Selon le cas, il faut employer dignitaires, directeurs, fonctionnaires.

Officier

Officier ne s'emploie guère en France pour désigner ceux qui font partie de l'administration civile des ministères. On dit fonctionnaire.

Pour désigner l'ensemble des têtes dirigeantes d'une assemblée, d'une société littéraire ou scientifique, l'expression propre est bureau ou bureau de direction.

La Société du Parler français au Canada
Université Laval,
Québec.

LE BILAN MENSUEL DES C.N.R.

Le bilan des chemins de fer Nationaux du Canada pour le mois de février 1938 accuse \$13,289,721 de recettes brutes contre \$14,301,856 pour le mois de 1937 correspondant. Les frais d'exploitation se sont élevés à \$14,936,940 contre \$13,829,962 en février 1937.

Voici le sommaire:

MOIS DE FEVRIER

Recettes d'expl.	1938	\$13,289,721
	1937	14,301,856
Augmentation ou diminution		
Dim.		1,012,135
Aug.		806,978
Recettes nettes		
Dim.		1,347,219
A—		471,894
Dim.		1,819,113
Du 1er janv. au 28 fév. 1938		
Recettes d'expl.		\$26,611,353
		28,345,208
D—		1,733,855
Frais d'expl.		29,469,326
		27,790,092
D—		1,679,234
Recettes nettes		
D.		2,857,972
A.		555,116
D—		3,413,089

LE DISCOURS DU CATECHISTE

Cedimanche-là, le missionnaire, malade, ne put se lever pour la messe. Son catéchiste, Amadou (vous n'avez pas oublié Amadou, je pense), fut chargé par lui de faire les annonces aux fidèles.

— Dis-leur que je suis trop malade, mais qu'ils ne s'inquiètent pas de manquer ainsi la messe, puisqu'il n'y a aucunement de leur faute. Annonce aussi que mercredi prochain, fête des saints Pierre et Paul et avant-veille du premier vendredi du mois, il y aura confession et, dimanche, collecte pour Notre Saint-Père le Pape...

Tu annonceras encore que mercredi je bénirai le mariage de X et Y, que si l'on connaît quelque empêchement, on est tenu de me le déclarer. Enfin, que celui qui a perdu un paquet à l'église peut me le réclamer.

Et voici le discours que tint Amadou:

— Le Père est malade, mais vous ne devez pas vous inquiéter, ce n'est pas un péché. Jeudi prochain c'est le premier vendredi du mois et Notre Saint-Père le Pape viendra faire la quête. Mercredi, c'est la fête X et Y et le Père bénira le mariage des saints Pierre et Paul, s'il y a quelque empêchement de connu, on peut le mettre dans le paquet qu'on a trouvé à la sacristie.

QUE FERAS-TU PLUS TARD?

Récit vécu.

André X..., 6 ans, est un charmant bambin que sa maman a conduit en villégiature sur la rive française du lac de Genève.

Un jour, une amie de la maman lui pose cette question:

— Voyons, que feras-tu plus tard?
— Je veux être orphelin.
— Orphelin! Que dis-tu là? Tu voudrais donc tuer papa et maman?
— Oh! non, je voudrais être orphelin avec papa et maman.
— Ce n'est pas possible!
— Mais si, voyons, je veux être orphelin de Douvaine. Ils sont bien contents, ils s'amuse bien, et quand leurs papas et mamans vont les voir, ils les embrassent bien fort et ils sont fiers de leurs bonnes notes.

L'AMI SUR ET FIDELE

Voulez-vous le portrait fidèle d'un ami qui sera pour vous le trésor inappréciable dont parle les Livres Saints? Ecoutez, l'ami sûr, n'est pas toujours l'ami qui nous recherche le plus ni celui que nous trouvons toujours le compagnon fidèle de nos plaisirs... L'ami sûr, c'est l'ami que nous cherchons naturellement dans nos peines, celui qui sait nous rester toujours fidèle dans nos douleurs. L'ami sûr, c'est l'ami qui sait allier une douce sévérité à une sage indulgence qui reçoit notre secret comme le recevrait une mère, et sait toujours justifier confiance en nous donnant un bon conseil. L'ami nous dit toujours la vérité, ne nous flatte jamais. L'ami sûr connaît tous nos défauts, nous en garde inviolablement le secret et ne les dévoile jamais qu'à nous-même, dans le mystère de l'intimité. L'ami sûr parle peu de son ami et sait garder aussi fidèlement le secret qu'il devine que celui qu'on lui a confié. Le voilà cet ami que vous pourrez rencontrer si vous le demandez au bon Dieu.

Mgr. Sylvain.

CE QUE VAUT UN SOURIRE

Un sourire ne coûte rien et produit beaucoup. Il enrichit ceux qui le reçoivent sans appauvrir ceux qui le donne.

Il ne dure qu'un instant mais son souvenir est parfois éternel.

Personne n'est assez riche pour pouvoir s'en passer et personne n'est assez pauvre que le bienfait d'un sourire ne l'enrichisse.

Il crée le bonheur au foyer, est un soutien dans les affaires et le signe sensible de l'amitié.

Un sourire donne du repos à l'âme fatiguée; rend du courage au plus découragé; console dans la tristesse et est un antidote de la nature pour toutes les peines.

Cependant, il ne peut s'acheter, ni se prêter, ni se voler! Car c'est une chose qui n'a de valeur qu'à partir du moment où elle se donne.

Et si quelque fois vous rencontrez une personne qui ne vous donne pas le sourire que vous méritez, soyez généreux, donnez-lui le vôtre.

Car nul n'a autant besoin d'un sourire que celui qui ne peut en donner aux autres.

G. D.

Théâtre "Parisien"

Semaine du 11 Avril 1938.

Lundi, Mardi, Mercredi, 4 représentation à 7.30 heures.

Dick Powell et Rose Mary Lane dans
VARSITY SHOW

Attractions Supplémentaires

Jeudi, vendredi, samedi et dimanche, 2 représentations à 7.30 heures.

Henri Rollan et Blanche Montel dans

MILADY

Représentation spéciale tous les Dimanches à 3 hrs p.m.

Admission: 25 Sous

LOUISEVILLE, QUE.

Voyez du pays

Pâques

TARIF SPECIAL

ALLER et RETOUR
POUR LE PRIX
d'un billet simple
plus un quart.

Profitez de cette
longue fin de semaine pour
visiter vos parents ou vos amis.

M-24BF

Pour renseignements, consultez M. Alf. DUGRE, agt.

CANADIEN NATIONAL

La Semaine Parlementaire

(Communiqué de l'Union Nationale)

Le premier Ministre a fait en Chambre, la semaine dernière, des déclarations qui sont d'une extrême importance. Un député de l'opposition libérale, M. Léon Casgrain, Rivière-du-Loup, avait présenté une motion demandant la production de toute correspondance échangée entre le gouvernement provincial et d'autres gouvernements au sujet de l'exportation de l'énergie électrique aux Etats-Unis. Ces documents seront déposés sur la table de la Chambre. L'hon. M. Maurice Duplessis a profité de cette déclaration pour exposer le problème. Il a défini l'attitude du gouvernement sur toutes les questions qui en découlent. D'abord, il s'est déclaré nettement opposé à la canalisation du Saint-Laurent, où il ne voit qu'un moyen pris par les Etats-Unis pour concurrencer l'industrie électrique canadienne. Quant à l'exportation de l'électricité, il ne s'est pas appliqué à démontrer l'utilité de la mesure, mais plutôt à établir la juridiction absolue des provinces en ce domaine. C'est ce point de vue qu'il entend faire prévaloir, à l'encontre du gouvernement fédéral, qui prend sur cette question une attitude contraire au principe de l'autonomie provinciale. La thèse du Premier Ministre est la suivante: si les ressources naturelles sont du ressort exclusif des provinces, il est logique que la province de Québec possède les moyens normaux nécessaires pour les exploiter et, par exemple, en vendre les produits et les livrer. Voici les principaux passages de la déclaration ministérielle:

"Je ne sache pas qu'il existe un facteur aussi important pour la province, du point de vue matériel, que nos ressources naturelles. Si nous avons notre autonomie et si les ressources naturelles sont de la juridiction exclusive des provinces, nous avons droit d'en disposer comme nous l'entendons. Autrement, cette autonomie ne veut plus rien dire. Les bleus et les rouges qui émettent le principe que le droit de disposer des ressources naturelles des provinces relève d'Ottawa sont les pires ennemis de l'autonomie des provinces et de celle de Québec en particulier. Et je dénonce ici les bleus et les rouges d'Ottawa sans distinction, qui défendent cette théorie. Nous avons dans notre province des ressources illimitées au point de vue hydraulique. Nous avons commencé un inventaire qui a démontré que nous avons des millions et des millions de chevaux vapeur non utilisés. J'estime qu'il appartient à chaque province d'utiliser le surplus de ses ressources naturelles, après qu'elle en a fait une très large part à sa population, et de l'échanger avec les autres provinces pour obtenir des avantages et des concessions utiles et profitables.

Après avoir résumé ce qui s'est passé entre Ontario et Québec à ce sujet, le Premier Ministre poursuivait:

"Le plus tôt les rouges et les bleus du fédéral réaliseront qu'il y a dans la province de Québec un gouvernement qui se tient debout, le mieux cela vaudra. Nous ne faisons pas de menaces, mais nous entendons faire respecter nos droits. On parle d'unité et d'harmonie dans la confédération, mais ce n'est pas en piétinant sur les droits de la province de Québec qu'on arrivera, surtout quand le gouvernement qui entend s'emparer de l'autonomie des provinces et de leurs ressources naturelles, n'est même pas capable d'administrer ses propres affaires.

"Il est important que la province de Québec reste maîtresse de ses ressources naturelles, car elles lui

sont indispensables pour ouvrir les carrières à ses jeunes gens, pour établir ses chômeurs, pour assurer le progrès de la province. Et c'est Ottawa qui va venir administrer indirectement nos biens et nos ressources naturelles? Non! Et nous ne l'endurerons pas.

"Nous entendons demeurer maîtres chez nous et nous allons le demeurer. Et l'Opposition devrait s'unir à nous pour faire comprendre au gouvernement d'Ottawa, aux bleus et aux rouges, que nous sommes et que nous entendons rester maîtres chez nous."

LA LUTTE CONTRE LE COMMUNISME:—

Les yeux de toute la province de Québec sont actuellement tournés vers Ottawa, où se discute plus que jamais la loi du cadenas destinée à mettre fin à la propagande communiste dans la province de Québec. En effet, une ligue de vagues droits de l'homme s'est présentée devant l'hon. M. Ernest Lapointe, ministre de la Justice, pour demander au gouvernement fédéral de désavouer la loi Duplessis. M. Lapointe n'a pas encore donné de réponse définitive. Il étudie la question paraît-il. Comme on le sait, cette loi est maintenant en vigueur depuis un an, et tout le monde s'accorde à dire qu'elle a produit d'excellents résultats.

Le député libéral des Trois-Rivières, l'hon. M. Wilfrid Gariépy, a fait la déclaration suivante en pleine Chambre des Communes:

"J'approuve la loi du cadenas adoptée par le gouvernement Duplessis et je suis d'avis que cette loi protège notre population contre les empiètements et des entreprises d'inspiration anti-nationale. Il y aura levée de boucliers si le ministre de la Justice s'arme du désaveu pour combattre l'autonomie légitime de ma province. Nous devons être maîtres chez nous afin d'empêcher les ravages de l'erreur."

L'INTERPRETATION DES LOIS:

A la session de 1937, le gouvernement avait adopté une loi décrétant que dans l'interprétation des lois de la province le texte français devait avoir priorité sur la version anglaise, lorsqu'il y avait ambiguïté. Cette loi a été rappelée la semaine dernière, pour les motifs qu'a exposés le Premier Ministre. L'Opposition a voté avec le gouvernement. Voici comment M. Alexis Gagnon explique cette mesure, dans le Devoir:

"Cette loi adoptée l'an dernier, sous le titre Loi relative à l'interprétation des lois de la province, 1 Georges VI, chapitre 13, déclarait ce qui suit: Lorsqu'il y a une différence entre le texte français et le texte anglais du présent code, le texte français doit prévaloir. Cette disposition s'appliquait au Code civil, aux Statuts refondus, au Code de procédure civile, au Code municipal, ainsi qu'aux proclamations et arrêtés ministériels. Avant l'adoption de la loi passée l'an dernier, les lois s'interprétaient comme suit: lorsqu'une loi présente du doute ou de l'ambiguïté, elle doit être interprétée de manière à lui faire remplir l'intention du législateur et atteindre l'objet pour lequel elle a été passée. Par suite de l'abrogation de la loi de l'an dernier cet article revient de nouveau en vigueur. Comme on le voit, les lois interprétatives des Statuts de la province n'avaient jamais reconnu la priorité d'une langue sur l'autre, antérieurement à la loi de l'an dernier, et les tribunaux n'étaient jusqu'alors pas obligés d'en tenir compte. En fait, la pratique suivie par les tribunaux consistait à rechercher quel avait été le texte de la rédaction originale censé représenter plus exactement l'intention des législateurs. Mais ils n'en tenaient pas uniquement compte car il pouvait fort bien arriver qu'une loi traduite par exemple de l'anglais en

français avait été surtout discutée et étudiée dans sa version française par des législateurs en très grande majorité français, et vice versa. Dans ce cas l'examen des deux versions pouvait apporter d'utiles constatations, et la version traduite représenter même plus exactement la véritable interprétation du législateur.

La loi de l'an dernier avait été passée pour reconnaître de façon tangible l'importance première de la langue française, dans la province, et lui donner un nouveau titre d'officialité en terre canadienne, ce qui pouvait offrir des avantages marqués dans certains domaines. Elle était présentée surtout parce qu'on était sous l'impression que nos lois étaient à peu près toutes françaises dans leur version originale. On croyait ainsi simplifier la procédure. Par contre, les juristes anglais ou français ont soulevé immédiatement des objections, à différents points de vue.

Tout d'abord, la Confédération reconnaît que les deux langues anglaise et française sont officielles au même titre. Ce principe comporte comme conséquence logique qu'on ne doit conclure à la prééminence d'une langue sur l'autre, simplement à titre de langue, dans aucune partie du pays. On pourrait décrier plus logiquement que la version linguistique originale doit prévaloir sur la version de traduction, pour des raisons aisées à discuter, mais non décrier la prééminence simplement parce qu'il s'agit de telle langue en particulier. L'an dernier on était sous l'impression générale que les lois de la province avaient été rédigées originellement, presque toutes, dans la langue française.

Depuis lors on a pu constater que bon nombre de nos lois ont leur source dans le droit anglais, qui est naturellement de rédaction anglaise; il devenait donc injuste de maintenir la nouvelle loi interprétative, du moins tant que le corps des lois, n'aura pas été révisé, reconstitué entièrement par le comité de révision des statuts. C'est pourquoi le premier ministre a annoncé lui-même qu'il la retirait, tout en prenant à lui seul la responsabilité de la loi votée l'an dernier. Des juristes avaient fait aussi observer que le gouvernement fédéral reconnaît l'officialité des deux langues pour la présentation des mesures législatives. Il pouvait y avoir un danger sérieux pour le maintien de ce principe, si Québec établissait la prééminence du français, donnait à l'anglais une situation secondaire.

Enfin, cette loi interprétative avait été reçue avec mécontentement dans de nombreux milieux anglais. Aussi le premier ministre a-t-il tenu à déclarer qu'il ne sacrifie aucun iota des droits du français, mais que, par contre, il veut supprimer tout froissement inutile afin d'assurer la coopération la plus parfaite entre Québec et Ontario et entre les deux races. Car Québec, pour la défense de son autonomie dans la Confédération, a tout intérêt à faire l'alliance la plus complète avec Ontario, dans le respect mutuel des privilèges, des droits et surtout de la justice.

LES ACCIDENTS DE TRAVAIL.—

Un député ministériel a présenté une loi pour la réorganisation de la commission des accidents du travail. Il ne s'agissait pas d'un bill du gouvernement. Cependant, le premier ministre a permis l'introduction de cette mesure afin de permettre aux intéressés d'étudier la question. Le bill Monette a été soumis au comité des bills publics, et les associations ouvrières ont été invitées à donner leur opinion. Elles ont demandé, pour le moment, de ne pas faire de changements importants. Le gouvernement a accepté de nommer un conseil médical, et quant aux autres points, ils seront étudiés d'ici la prochaine session.

Pour les amateurs de thé vert

THÉ VERT

"SALADA"

LA SESSION ACHEVE:—

La semaine dernière, le comité des bills privés a terminé l'étude du bill de Montréal. Le lendemain, le bill de Québec a été adopté, après une seule séance d'étude. Comme on le sait, le nouveau conseil de ville de Québec et le nouveau maire, M. Lucien Borne, ont décidé de ne pas faire de politique et de coopérer avec les gouvernements. L'entente a donc été facile. Le Premier Ministre a même promis une généreuse contribution du gouvernement à l'embellissement de la ville de Québec pour le congrès eucharistique.

On s'attend à ce que la session prenne fin ces jours-ci.

l'acide urique qui a, lui aussi, ses retentissements sur la circulation du sang dans les couches cutanées du visage.

Nous sommes encore en carême, époque pendant laquelle nous consommons plus de poisson qu'en temps ordinaire. Or, le poisson — surtout les poissons gros et fortement odorants — sont particulièrement nuisibles à la peau... de même que les viandes salées ou fumées, les fromages fermentés, le pain frais, les pâtisseries lourdes.

Je ne vous dis pas de ne pas manger de ces aliments, mais je vous recommande de prendre chaque jour, de l'eau et des sels de fruits, afin de neutraliser les fermentations qu'ils occasionnent.

Le traitement externe de la peau doit être secondaire au traitement interne. Que voulez-vous qu'une crème ou une lotion — si bonne soit-elle — puisse faire sur une éruption qui n'est, somme toute, qu'une répercussion viscérale? Il est de toute évidence que nous devons d'abord agir sur les viscères.

Les traitements extérieurs hâteront la disparition des éruptions cutanées dont je vous ai parlé.

Si votre peau est sèche — c'est généralement le cas en hiver — il faudra lui rendre son onctuosité par l'usage, au coucher, d'une crème fortement vitaminée aux vitamines "F".

Si, par contre, votre peau est grasse, il importe de faire usage au coucher, de crème à base de citron et de terminer votre toilette par l'usage d'un bon astringent.

Mais, je le répète, avant de songer à faire usage de crème de beauté, pour obtenir des résultats durables, il faut d'abord et surtout, assurer la propreté intérieure. Selon le mot du Dr Marion: "Le visage est le miroir de l'abdomen".

Si vous ne savez pas traiter votre cas particulier, n'hésitez pas à m'écrire en mentionnant que vous êtes lectrice de ce journal. Je serai heureuse de vous renseigner. D'ailleurs, les feuillets que j'ai fait imprimer à l'intention de mes "cousines" vous seront envoyés gratis, sur réception d'un timbre de trois sous, pour couvrir les frais de poste. J'en ai édité sur les soins du visage, des mains, le développement du buste, la suppression des poils follets, les soins des cheveux, le soin des yeux, la graisse excessive, la maigreur, etc. Ces feuillets ne comportent pas un mot de réclame, mais des conseils éprouvés et tout à fait désintéressés. Envoyez-moi un timbre de trois sous pour chaque feuillet désiré et vous les recevrez dans une enveloppe discrète, ne comportant aucune indication d'origine. Adressez votre demande à Cousine Blanche, 197 rue Ste-Catherine O., Montréal.

Cousine BLANCHE.

SAGE PRECAUTION

Un conférencier traite la question des principes généraux d'hygiène. — Que doit-on faire, s'écrie-t-il, en attendant le médecin? — Son testament! répond un auditeur.

ENCOURAGEZ
NOS ANNONCEURS.

LA COLONNE DE

"COUSINE
BLANCHE"

Diplômée de
l'Université
de Beauté
de PARIS.



LE PRINTEMPS EST REVENU — MEFIEZ-VOUS!

Nous avons eu un rude hiver et nous nous réjouissons du retour du printemps. Mais, hélas, le visage ne s'embellit pas toujours avec la saison du renouveau. Ce serait plutôt pour lui une occasion propice d'exhiber certaines sèves morbides que l'on espérait éteintes. A cause surtout des grands écarts de la température, le printemps est la saison perfide par excellence: couperoses, nez rouges, eczéma, dartres, acné, placards rougeâtres et autres dermatoses disgracieuses, font leur apparition au printemps.

Durant notre hiver rigoureux, nous prenons moins d'exercice que dans les autres saisons, nous jouissons moins de l'effet vivifiant du grand air... il en résulte une élimination fautive des toxines élaborées dans l'intestin... et, comme je vous l'ai souvent dit, la beauté du visage, la clarté du teint, sont intimement liées à la propreté intérieure. Et pour assurer cette propreté intérieure, il est de la plus haute importance de recourir à l'usage quotidien d'un laxatif doux. C'est pourquoi, j'ai toujours posé comme base de tout traitement de beauté de prendre chaque jour, au lever et à jeun, un grand verre d'eau dans lequel on a fait dissoudre une cuillerée de sels de fruits... oui, bon an mal an, mais surtout aux débuts du printemps. Voilà un traitement de beauté qui est efficace et bien peu coûteux, accessible à toutes celles qui voudront le suivre, car on trouve des sels de fruits dans toutes les pharmacies, et une bouteille suffira pour plusieurs semaines.

Non seulement ces sels assureront une évacuation abondante chaque jour mais ils permettent de réagir contre l'ingestion de certains aliments qui sont de véritables générateurs de ces toxines qui jouent un rôle primordial dans les imperfections du visage. En plus, les sels de fruits pourvoient à l'élimination de